

•EXCELSIOR•

Journal Illustré Quotidien

ABONNEMENTS (du 1^{er} ou du 16 de chaque mois)
France: Un An: 35 fr. 6 Mois: 18 fr. 3 Mois: 10 fr.
Étranger: Un An: 70 fr. 6 Mois: 36 fr. 3 Mois: 20 fr.
On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. (NAPOLEON)
Informations - Littérature - Sciences - Arts - Sports - Théâtres - Élégances

Adresser toute la correspondance
à l'ADMINISTRATEUR d'Excelsior
68, avenue des Champs-Elysées, PARIS
Téléph. WAGRAM 57-44, 57-45
Adresse télégraphique: EXCEL-PARIS

LA TOUR DES BISCUITS



A Salonique, comme sur le front français, les Tommies ont reçu de la mère patrie de très nombreux colis contenant des victuailles et aussi une multitude de caisses pleines de biscuits. Quand ils leur arrivèrent, ils eurent l'idée d'en construire une énorme tour qu'ils baptisèrent la Tour de Babel.

UN IMPOT sur les fonctionnaires

La critique que j'avais défiée est venue, mais ce n'est pas celle que je désirais. Que ceux qui doivent ressentir les effets de la loi en projet s'en plaignent, cela n'a rien qui surprenne, même lorsqu'ils le font à l'abri de l'anonymat. Un de ces futurs assujettis a prouvé qu'il n'avait pas le patriotisme de la générosité en expliquant que, titulaire d'un emploi dans les finances dont le traitement n'est pas éloigné de 50.000 francs, il aurait à souffrir de *nouvelles privations* s'il devait subir une retenue minime sur ses émoluments. « La guerre, dit-il, m'a fait perdre 30.000 francs sur la valeur de mon cautionnement, constitué en rentes sur l'Etat. » C'est là une vérité relative, car la rente a baissé, comme d'ailleurs toutes les valeurs, mais elle remontera.

50.000 francs de traitement, nonobstant le fléchissement du cautionnement, c'est tout de même mieux que les 5 sous du poilu et les 25 sous d'allocation de sa femme. Combien en est-il qui voudraient avoir des rentes même en baisse?

Ce n'est pas cette critique-là qui peut refroidir ma résolution.

Ce que j'euise souhaité, c'eût été une protestation des contribuables, ouvriers, artisans, petits marchands, mobilisés ou non, qui n'ayant plus non pas 50.000 francs de traitement mais seulement le maigre produit de leur labeur que la guerre a supprimé, seraient venus me dire qu'il était juste qu'il était équitable que la commune privation n'atteignit point les employés de l'Etat non mobilisés et dont les enfants n'étaient pas mobilisés, qu'il était normal que cette catégorie de citoyens conservât le même chiffre de salaires quand la tâche avait diminué des deux tiers et qu'enfin, sous un régime démocratique, c'était raviver les luttes de classes que de demander ce petit supplément de justice.

Voilà la critique que j'aurais voulu voir se produire pour pouvoir être ébranlé dans ma conviction. Mais elle n'est pas venue.

Il m'est venu, au contraire, des encouragements des deux côtés, ce qui prouve, comme je l'affirme dans le rapport du projet de loi, que, s'il y a dans le corps des fonctionnaires des hommes égoïstes, la majorité a conscience de ses obligations et ne demande qu'à coopérer — sous la réglementation légale — à l'effort de sacrifice que le pays attend.

L'un de mes aimables correspondants qui signe, lui, sa lettre, cite un tribunal civil où aucune affaire n'est au rôle depuis la mobilisation. C'est, d'ailleurs, un effet de la loi du 5 août 1914 qui, en prorogeant les délais de préemption et de paiement, a arrêté l'action des demandeurs.

Or donc, dans cet heureux pays, on ne plaide plus, mais les magistrats continuent à encasser des traitements de 18.000 francs, de 12.000, de 8.000.

Ils ne sont évidemment pas la cause de la guerre ni de ses conséquences, pas plus d'ailleurs que ceux qui se font tuer pour 5 sous et qui, ceux-là, ne se plaignent pas de sacrifier à la défense de la patrie leurs biens et leur sang.

Il ne suffit donc pas de considérer le projet de loi comme une *distinction offensante* des citoyens pour essayer d'en éluder les effets. A ce compte, on ne compterait plus les offenses. Demandez plutôt aux embusqués s'ils sont offensés d'être envoyés sur le front!!!!

Mais, je le répète, je n'ai aucune arrière-pensée contre le fonctionnarisme. C'est un rouage nécessaire à toute organisation. La France peut se flatter d'avoir des serviteurs d'élite. C'est un témoignage consacré de tout temps par le Parlement et que je me plais à rapporter. J'ai la ferme conviction de ne pas diminuer son mérite en l'appelant à concourir de toutes ses forces à notre œuvre de défense.

Un autre de mes lecteurs s'étonne que je n'ais visé que les *fonctionnaires civils* : « Que faites-vous, m'écrivit-il, en signant également sa lettre, des *fonctionnaires militaires* : intendants, sous-intendants, officiers d'administration, contrôleurs, inspecteurs sanitaires, magistrats militaires, etc., etc., de tous ceux qui, revêtus de l'uniforme militaire, ne connaissent de la guerre que les avantages de solde ou d'indemnités qu'elle leur vaut? »

Ami lecteur, votre question est troublante. Elle mérite un meilleur examen et peut être susceptible d'une suite conforme à votre pensée; seulement, il ne faut pas vouloir tout à la fois : *qui trop embrasse...*

Contentons-nous d'amorcer le projet actuel, assez important et assez complexe pour alimenter notre zèle.

Le reste viendra après.

Bergeon,
député des Bouches-du-Rhône.

En attendant... L'HEURE SE RAPPROCHE...

Les lecteurs d'*Excelsior* auront sans doute remarqué la dernière phrase du message envoyé par le roi George aux troupes anglaises à l'occasion de Noël :

« Officiers de la marine et de l'armée, voici encore une année terminée, comme elle a commencé, dans la peine, le sang et la souffrance; mais je me réjouis parce que je sais que le but pour lequel vous luttez arrive de plus en plus à portée de vue. »

Ces paroles doivent être méditées chez nous et attirer l'attention. Elles tombent à un moment où les complications de la guerre dans les Balkans, sans causer de découragement à proprement parler, ont alourdi les cœurs par une espèce de sentiment d'humiliation: on a commis des erreurs qui auraient pu être évitées. Il n'y a pas d'impression plus désagréable pour l'esprit français.

Mais il ne faut pas se lasser de répéter, parce que c'est la vérité, que les événements balkaniques ne peuvent avoir aucune action sur l'inévitable aboutissement de la guerre. Au contraire peut-être! L'affirmation peut paraître excessive et singulière, mais c'est pourtant l'opinion non seulement du roi d'Angleterre — lequel pourtant, je suppose, n'aimerait pas être pris en flagrant délit d'optimisme et d'exasération — mais des autres. Un de mes correspondants en pays étranger, dont le jugement est très froid et très sûr, et dont les lettres n'ont pas toujours été aussi encourageantes, m'a écrit dernièrement ceci :

« Je ne vous dis rien de la guerre; à quoi bon? Il faut attendre le résultat final, et je l'attends avec une confiance croissante, malgré toutes les erreurs commises. La victoire des Allemands dans les Balkans m'apparaît plutôt comme un affaiblissement de leur front, et surtout de leurs cadres. Les renseignements que je reçois directement sont très différents de ce que disent les journaux d'Allemagne; la fatigue devient de la lassitude, et même la victoire leur apparaît maintenant comme un gros danger pour l'avenir: ils sont sortis des limites du possible. »

Il s'agit de sortir des limites du possible: retenez bien cette phrase, qui résume la situation. J'ajoute que mon correspondant est en relations perpétuelles avec des Allemands éclairés, informés, qu'il vit dans un pays de langue germanique, et qu'il ne s'est jamais aventuré à la légère. Le moment va venir de la récolte.

Pierre Mille.

Aujourd'hui :

La captivité de l'Aiglon dure encore, page 3.

La situation militaire, par JEAN VILLARS, page 4.

Vues du front italien, pages 6 et 7.

La Vie économique, page 9.

A PROPOS DE L'AFFAIRE SCHRÖDER



MÉTHODES PRUSSIENNES

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE. — Hurrah! Hurrah! Hurrah!

(Dessin de Louis Raemaekers, extrait du *Telegraaf*, d'Amsterdam.)

Echos

HEURES INOUBLIABLES

28 DÉCEMBRE 1914. — Les Alliés, au sud de Nieuport, reprennent Saint-Georges. Les Allemands bombardent Echelle-Saint-Saurain, le Quesnoy-en-Santerre et Bouchoir. Nous avançons en Argonne, aux bois de la Grurie, d'Appermont, Bolante, de Courtechausse et à la redoute du Bois-Brûlé. Occupation du château de Steinbach (Haute-Alsace) par les Français. Asie Mineure : concentration de 50.000 Turcs à Erzeroum. Massacres de chrétiens en Arménie. Les aliments sont rationnés en Allemagne. En Roumanie, un inconnu fait sauter le tunnel d'Epureni mettant en communication la Russie et la Bucovine. En Autriche-Hongrie, à Prague et Budapest, troubles sanglants entre le peuple et la police.

Le choix du mot.

Hier, au déjeuner de l'Association de la Presse étrangère, M. Briand présidait. Au moment du café, alors que l'on venait de décider la suppression absolue de tout toast, on passa dans les petits salons, et le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, se vit entouré de nos confrères étrangers, à qui il fit fort aimablement quelques confidences sans importance. Il fut, comme à l'ordinaire, pétillant d'esprit et tout à fait *conain* de ses auditeurs, leur dit entre autres boutades : « Lorsque je vois un journaliste qui me regarde d'un œil un peu oblique, je me dis tout de suite : « Celui-là, c'est un censuré. » Quelqu'un se pencha vers M. Brout, correspondant du *Rousskoie Slovo*, habitué à voir ses papiers fréquemment tailladés et lui dit à l'oreille : « Le président a dit censuré au lieu de caviardé, pour ne pas chagriner un allié. »

Le sou de carton.

Il nous arrive à Paris de nombreux évacués lillois. Six mille ont déjà franchi les portes de la capitale. Parmi les révélations qu'ils nous font, ils nous signalent la mise en circulation, dans Lille, d'une étrange monnaie en carton. Les numismates, plus tard, collectionneront cette pièce rare, et il y a lieu de présumer qu'elle sera échangée pour infinité plus que sa valeur.

« Gaspar ».

M. Benjamin, prix Goncourt de 1915, et auteur du roman *Gaspar*, apprendra peut-être avec étonnement que parmi les journaux du front édités par les Tommies il en est un qui porte le titre de *Gaspar*. C'est d'ailleurs un simple hasard. Cet organe gai est celui du bataillon où figurent la plupart des recrues britanniques appartenant aux universités et aux grandes écoles.

Consultation.

Une brave paysanne du Gâtinais vient à Paris pour consulter un grand spécialiste à sa clinique de l'hôpital X.... La célébrité du maître a décidé la malade à faire le voyage, et elle a entendu dire si grand bien du praticien qu'elle se tient déjà pour à peu près guérie, sitôt le seuil.

Mais, comme on lui demande son opinion sur l'ilustre docteur, en sortant, elle déclare, avec une moue significative : « Que voulez-vous que je pense de cet homme-là? On m'a fait venir à Paris pour rien, bien sûr. Figurez-vous qu'il me regarde, et puis, probablement parce qu'il ne comprend rien à mon mal, voilà-t-il pas qu'il demande à des jeunes gens qui l'entourent — des internes, je crois — ce que je peux bien avoir et ce qu'il faut faire pour me rendre la santé! »

Etrennes appréciées.

Aucun souvenir ne sera plus agréable à nos soldats pour Noël et le premier de l'an que l'envoi d'exquises Cigarettes Xanthia. Le coffret de 50 Cigarettes Xanthia : prix 3 fr. 50.

Pour la France.

Nos poilus souffrent quelquefois du gaz asphyxiant, mais de moins en moins, grâce à la qualité de leurs masques. Cependant les ménagères se plaignent, à Paris, de souffrir du gaz... qui ne chauffe pas. C'est leur petite contribution aux misères de la guerre. On assure que le gaz actuellement fourni est privé de certains de ses éléments qui sont utilisés — phénols et autres produits — dans nos usines de munitions. Aussi les cuisinières, après avoir pesté un peu, ont-elles pris leur parti de la mésaventure, et, tout en soupirant devant le rôti mal cuit, ont prononcé : « Qu'importe, puisque... c'est pour la France! »

L'or des belligérants.

Que devient, en Amérique, l'or versé par les peuples d'Europe pour le paiement des denrées qu'ils achètent outre-Atlantique? Il va à la fonte, où il est regu par un peuple d'ouvriers. Les louis de France, les souverains anglais, les yen du Japon, liquéfiés dans les mêmes cuves, sont transformés en briques précieuses à une température de 3.800 degrés Fahrenheit. Ces briques, avec lesquelles les Etats-Unis se bâtiennent une splendeur nouvelle, sont ensuite envoyées aux Réserves de l'Or, à Philadelphie.

Publicité pittoresque.

Avenue de Wagram, à la devanture d'un débitant de vins :

Tête de veau façon cocher.

LE VELLEUR.

LE ROI DE ROME demeure toujours en captivité

*Il repose à Vienne dans le caveau
d'une grande église*

Il y a dans le caveau d'une des grandes églises de Vienne, disposés en alignement, des cercueils, tous massifs : de grands, de petits, de vieux, de neufs, de dorés, d'argentés. C'est une des curiosités de la capitale autrichienne.

L'octogénaire François-Joseph y allait encore récemment faire de grand matin ses dévotions.

Là reposent ses pieux ancêtres et aussi ceux qu'il a perdus si tragiquement : épouse, fils, frère.

Seul, l'archiduc François-Ferdinand, son neveu et son héritier, de non moins tragique mémoire, est absent, comme s'il eût cessé d'être un Habsbourg du fait de son mariage morganatique !

Par contre, confondu parmi les membres de « sa famille autrichienne », figure jusqu'à ce jour le fils de l'Aigle, notre Napoléon II, alias le duc de Reichstadt.

Et encore à la veille des hostilités un pauvre petit bouquet de fraîches violettes que trouvait moyen d'y déposer une main aussi fidèle que mystérieuse était tout ce qui distinguait ce cercueil des autres.

Je me rappelle une visite que je fis, il y a quelques années, à la crypte des Capucins en compagnie d'un de nos parlementaires de passage à Vienne.

Bien que socialiste du cru et sincère républicain, il avait tenu à aller voir, en même temps que le lieu de sépulture de la Maison d'Autriche, la tombe de l'Aiglon. Il n'était pas homme à s'émouvoir de peu. Il ne s'attendait pas cependant à un tel manque de décorum chez des princes habitués de leur vivant à tant de faste.

Rien n'attestait, en effet, la sainteté de cette demeure dernière. On se serait plutôt cru dans le sous-sol servant de remise à un marbrier.

Les violettes y étaient. Personne dans la cohue bruyante des visiteurs, badauds et touristes que guidait un père capucin, ne les remarqua, sauf nous.

Au-dessus, sur la place du Marché-Neuf, ancien marché à la farine, on percevait les mille bruits de la rue, la trépidation d'autos allant, venant en tous sens, le signal du tramway électrique, le cri des bouquettières et des marchandes de fruits offrant leur marchandise, le grouillement d'une foule affairée.

Mon compagnon, quand je lui expliquai qu'en toute saison les violettes se renouvelaient tous les jours, aurait bien voulu savoir leur provenance ou, du moins, à qui attribuer ce soin délicat et cette religion du souvenir.

« ...En somme, ajouta-t-il plus ému qu'il ne pensait sans doute l'être, pourquoi l'Autriche le retient-elle comme un otage ? Il était plus Français qu'Autrichien puisque son père n'avait jamais perdu sa qualité de général français... L'Angleterre nous a bien rendu l'Aigle et l'Autriche pourrait bien nous restituer l'Aiglon... Il faut que j'en parle, en rentrant, à Pichon. » (L'honorable M. Pichon était à ce moment notre ministre des Affaires étrangères.)

Le sort du fils de Napoléon, retenu prisonnier en Autriche, a longtemps attendri les populations. Ce sera l'éternel opprobre de la politique de Metternich. Grâce à la lyre des Hugo, des Rostand, la légende de l'Aiglon a survécu.

L'empereur d'Autriche actuel connaît, enfant, le roi de Rome. Il eut naguère un geste heureux en renvoyant à la Ville de Paris le berceau dont celle-ci lui avait fait don à sa naissance et qui se trouvait parmi les reliques de famille des Habsbourg. Ce souverain aurait été mieux inspiré encore s'il avait rendu à la France les restes de celui qui repose, en dépit de son origine, dans la crypte des Capucins.

Car la place du 1^{er} n'est-elle pas tout indiquée à côté du père ? De quel droit l'Autriche ennemie le garde-t-elle comme un trophée ?

Il est au moins étrange que, lors de ses règlements de compte avec le cabinet de Vienne, la France du Second Empire n'ait point songé. La chose n'eût pas été grandement malaisée pour notre diplomatie. La mémoire de Napoléon attend encore une juste réparation qui n'a rien à voir avec la politique : c'est que ce fils en qui le grand homme de guerre trahi par la fortune avait mis toutes ses espérances ne demeure pas davantage en terre étrangère.

Après sa chute, la cour autrichienne va chercher quelque part, dans le nord de la Bohême, un château oublié et affublé de son nom germanique, l'enfant des Tuilleries; Dietrichstein et Ettingen sont chargés de le façonner en prince autrichien, l'empereur François, beau-père de Napoléon,



Les derniers moments du roi de Rome à Schœnbrunn (22 juillet 1834).

(D'après une estampe de l'époque.)

s'institue le geôlier de cet enfant, escamoté comme un bâtarde dont on rougit.

Saurait-on imaginer pire injure, pour un soldat et pour un père, que de contraindre son enfant à le renier, lui et sa patrie ? C'est cependant ce que fit la politique de cabinet au siècle dernier. Elle fit bien pis en protégeant les déportements de l'ex-impératrice. Le même empereur, qui s'était avisé de ressentir comme une souillure l'alliance de Napoléon, crut de bonne foi en effacer jusqu'à la trace en faisant de l'impératrice des Français une duchesse de Parme. Il s'offusquait moins de l'acte de bigamie consommé par sa fille du vivant de Napoléon. Ses contemporains ont déjà porté un jugement sévère sur cette princesse si vite oubliée de ses devoirs de souveraine, d'épouse et de mère. Elle démerita de tous ces titres et la détestable, avilissante politique du cabinet de Vienne n'excuse pas la veuve joyeuse aux yeux de la postérité.

L'histoire a trop passé sous silence ce qu'avaient de particulièrement odieux, s'ajoutant au supplice du prisonnier de l'île d'Elbe et de Sainte-Hélène, le traitement infligé au fils et la conduite ignominieuse de la mère. Elle nous a néanmoins révélé quel instrument de chantage éhonté était devenu par la suite, aux mains du funeste Metternich, l'Aiglon, otage français du gouvernement autrichien.

Peu de jours avant sa mort, celui-ci s'en servait encore comme d'un épouvantail contre la monarchie de Juillet. La mort libératrice vint mettre un terme aux souffrances de l'Aiglon, mais sa captivité dure encore...

Louis Bresse.

LE GÉNÉRAL DE CASTELNAU est acclamé à Athènes

Sa visite au palais royal

ATHÈNES. — C'est le ministre de France à Athènes qui reçut hier matin à 10 heures, au Pirée, le général de Castelnau à son débarquement. Dans son automobile, il le conduisit au palais royal à Athènes, où le général fut reçu, à 11 heures, par le roi Constantin, qui s'entretint avec lui pendant une heure.

Le ministre de France, M. Guillemin, a offert au général de Castelnau et à son état-major un dîner auquel assistaient MM. Politis, directeur général au ministère des Affaires étrangères; Merkatis, maréchal de la cour; Paparigopoulos, aide de camp du roi; Dousmanis, chef d'état-major, ainsi que le personnel de la légation; M. Fougeres, directeur de l'École française, etc.

Le général de Castelnau a ensuite reçu les membres de la colonie française à l'hôtel de la légation.

Une foule nombreuse a acclamé avec enthousiasme le général français aux cris de : « Vive la France ! Vive Castelnau ! Vive l'armée française ! »

Au cours de la réception des membres de la colonie française à la légation, le général de Castelnau, s'adressant à ses compatriotes, a dit :

Que vos pensées aillent toujours à ceux qui, sur le front, défendent vaillamment la patrie.

Ayez confiance : vous pouvez compter sur la victoire avec une certitude mathématique. Nous en aurons ainsi fini avec le cauchemar de cette Allemagne envahissante.

Dans les conversations qu'il a eues avec les personnalités compétentes dans les milieux alliés, le général de Castelnau a déclaré qu'il était satisfait de sa visite à Salonique, dont il a qualifié les positions d'inexpugnables.

LES AMBULANCES doivent être en arrière des lignes

*Les automobiles sanitaires le permettent
et le bon sens l'exige.*

A la suite des dernières attaques de Champagne, on a dit que tout était pour le mieux dans le mieux organisé des services de santé. Ces affirmations sont plus dangereuses que rassurantes. Nous ne voulons pas nier la valeur des efforts qui ont été faits pour améliorer ce service, mais il est imprudent de certifier qu'une organisation aussi complexe ait atteint d'un seul coup la perfection.

Si l'on note précieusement les desiderata formulés par les esprits qui ont donné sur le fonctionnement du service de santé à l'avant des avis exempts de toute partialité, on remarque que la clef de ce fonctionnement tient dans cet axiome : *il est nécessaire d'évacuer le blessé le plus vite et le plus loin possible.*

Toute mesure capable d'accélérer l'évacuation du blessé est bonne; il faut rejeter celle qui ne tend pas à la réalisation de ce but. Hors de l'évacuation rapide, il n'est pas de salut pour le blessé. Cette phrase devrait être placée en exergue en tête de toutes les circulaires dont on accorde les formations de l'avant.

C'est pour obtenir cette rapidité dans l'évacuation que l'armée allemande disposait, dès le début de cette guerre, de 90 automobiles par corps d'armée pour le transport des blessés; c'est pour pouvoir éloigner nos blessés de la ligne de feu le plus loin et le plus vite possible que l'on a demandé de tripler l'importance de nos sections sanitaires automobiles.

Cette importante amélioration ayant été en grande partie réalisée, il semblait que l'on ne devait plus voir les ambulances déployées sous le feu de l'artillerie ennemie et offrant aux coups de celle-ci des hécatombes faciles. Et l'on se réjouissait de voir les blessés effectuer en automobile un parcours qui ne leur serait plus un calvaire (comme au temps de la charrette des groupes de brancardiers) et gagner un refuge sûr, où ils ne connaîtraient pas l'angoisse du bombardement.

Ces avantages apparaissaient, en définitive, comme la déduction logique de l'emploi des automobiles pour le transport des blessés. Mais la logique n'est pas une monnaie courante, et, à mesure qu'on disposait de moyens capables de faciliter l'évacuation des blessés, les formations sanitaires se rapprochaient des premières lignes au lieu de s'en éloigner...

Il semble d'ailleurs que le fait de rapprocher le plus possible le service médical des tranchées de première ligne réponde à un plan arrêté, car les médecins ont reçu l'ordre de se tenir dans ces tranchées mêmes. Nous croyons que les médecins ont donné, durant cette guerre, assez de preuves de leur courage pour qu'ils n'aient guère besoin de se voir assigner leur place d'un geste dont la signification pourra être malheureusement interprétée. Au surplus, nous partageons l'avis de ceux qui prétendent qu'il est inutile de rassembler en première ligne les médecins d'un régiment parce qu'ils n'y peuvent rien faire dont le blessé puisse tirer en définitive avantage et parce qu'il suffit d'une de ces légères fluctuations dont aucun front ne peut être exempt pour priver des unités importantes de leur service médical.

L'installation des postes de secours

Si l'on veut qu'il soit utilisable, le poste de secours sera placé en arrière des lignes, suffisamment abrité pour que les blessés y soient en sûreté contre les obus de gros calibre et assez défilé pour que les blessés puissent y accéder sans être exposés au feu de l'ennemi. Il sera à proximité d'un chemin creux ou d'une sente que les blessés suivront, la nuit, pour gagner les automobiles sanitaires lorsque celles-ci n'auront pu aller jusqu'au poste de secours. Nous supposons que tout le monde était d'accord sur un plan aussi indiscutable et que la leçon des faits imposait autant que le bon sens. Il est démontré que les choses se passent d'une toute autre façon et cela est tout à fait regrettable.

Le poste de secours régimentaire constitue, en effet, un rassemblement souvent important de blessés, et il apparaît pour cela fort dangereux de le placer là où il court les plus grands risques d'être bombardé. Les malheureux qui, exsangues et fatigués, y attendent l'heure de l'évacuation vers l'arrière sont, le plus souvent, assez angoissés. Il faudrait n'avoir jamais visité un poste de secours pour prétendre le contraire. Veut-on augmenter à cette angoisse en rapprochant le plus possible le poste de secours et son personnel médical des toutes premières lignes ?

En outre, on ne se doute pas assez de l'influence néfaste de l'angoisse sur la santé du blessé. Un médecin militaire, M. le médecin-major Haury, vient, avec juste raison, d'attirer sur ce point l'attention de ceux qui veulent que les ambulances divisionnaires soient installées à une très courte distance de la ligne de feu.

« Il est démontré, dit ce médecin, que les opérations risquent d'être inutiles lorsqu'elles sont faites sur des blessés qui, déprimés physiquement, ont, en plus, leur système nerveux ébranlé par l'angoisse qui

jettent dans leur esprit le bruit des mitrailleuses et celui du canon. Tout au contraire, lorsque le blessé est rassuré parce qu'il n'entend plus le tintamarre de la bataille, l'intervention chirurgicale a quatre-vingts chances sur cent de ne pas être vainue. Ce n'est pas le moment de se complaire en des recherches scientifiques pour expliquer ce phénomène; qu'il suffise de dire qu'il n'y a à rien d'imprévu; ne donne-t-on pas, dans la vie courante, le plus grand calme aux patients avant, pendant et après l'opération?

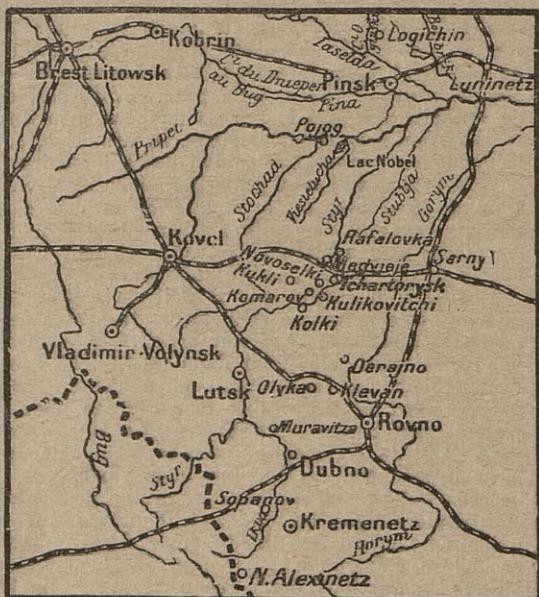
Done si, jadis, et au début même de cette guerre, on était dans la nécessité de placer les ambulances de première ligne tout près du front pour éviter aux blessés un trajet au-dessus de leurs forces, aujourd'hui, grâce aux automobiles sanitaires, ces ambulances peuvent et doivent être éloignées. On les mettra ainsi à l'abri des coups de l'artillerie ennemie et on donnera aux blessés la quiétude nécessaire à la bonne évolution de leurs blessures.

Agir autrement, c'est exposer inutilement la vie de blessés parfois réunis au nombre de plusieurs centaines et celle de médecins dont la tâche est sacrée et la besogne immense.

Henri Vadot.

LES ALLEMANDS faiblissent en Russie

La situation des armées en Russie est restée stationnaire dans son ensemble durant le mois de décembre, mais cet arrêt est par lui-même un échec sérieux pour les Allemands, qui avaient entrepris autour de Riga et de Dvinsk de vastes opérations qui leur ont coûté de gros sacrifices, sans aucun résultat. Non seulement ils ne sont arrivés ni à investir ces deux places, ni à briser sur aucun point les défenses russes qui les entourent, mais ils ont dû eux-mêmes, à la suite d'attaques victorieuses de nos alliés, reporter leurs lignes en arrière : devant Riga, c'est à grand-peine qu'ils se maintiennent sur la ligne



de Tukkum à Mitau, les Russes, maîtres de la mer, menaçant de tourner cette ligne en avançant le long du rivage; devant Dvinsk, ils ont été repoussés au delà du lac Sventen, à l'ouest, et ont perdu au nord la plus grande partie du village d'Illuxt, qu'ils avaient emporté après une lutte acharnée.

En Volhynie, ils ont dû évacuer Tchartorysk, et nos alliés ne cessent d'étendre leurs positions au nord et au sud de la ville, dans le coude du Styr. Plus au sud, le succès annoncé par le dernier communiqué russe près du village de Mouravitsa, sur l'Ikva, indique un progrès notable au nord de Dubno et dans la direction de Lutsk.

Enfin, à l'extrême méridionale du front, les opérations paraissent devenir assez actives autour de Buczaec, important nœud de routes situé au sud-ouest de Trembovia, et le dénouement en est toujours favorable aux Russes.

Ainsi, sur toute l'étendue de la ligne immense, les Allemands sont contenus ou lentement repoussés. Ce résultat est dû pour une part à l'affaiblissement de leurs effectifs, de l'autre aux progrès accomplis par les Russes pour l'armement et le ravitaillement. Ces progrès ne s'arrêteront pas et iront en s'accélérant. D'autre part, il sera impossible aux Allemands ou aux Autrichiens de ramener sur le front russe des forces importantes sans renoncer à l'exécution de leurs grands projets en Orient, ce qui annulerait le bénéfice de leur offensive contre la Serbie. Ce n'est pas impunément qu'on étend ni qu'on multiplie les fronts de combat à l'instant même où les réserves d'hommes commencent à s'épuiser. Le temps s'annonce où nos ennemis payeront le juste prix de leur prétention colossale.

Jean Villars.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

du Lundi 27 Décembre (512^e jour de la guerre)

QUINZE HEURES. — Rien à signaler au cours de la nuit, sauf en Lorraine, où notre artillerie a bombardé des travaux ennemis dans la région de Bioncourt-Gremecey (sud-ouest de Château-Salins).

VINGT-TROIS HEURES. — En Belgique un tir exécuté sur les positions ennemis entre la grande Dune et la mer a donné de bons résultats : les parapets ont été détruits en plusieurs endroits, un blockhaus de la première ligne allemande a sauté.

En Artois dans la soirée d'hier nous avons fait exploser une mine au nord-ouest de la côte 140 dont l'ennemi empêché par nous n'a pu occuper l'entonnoir.

Entre Somme et Oise notre artillerie a dispersé un détachement ennemi au nord-est de Chilly.

Entre Somme et Reims nos batteries ont

endommagé un ouvrage allemand au nord de Moussy.

En Champagne près de la côte 193 après un bombardement l'ennemi a dirigé sur nos lignes une attaque qui a été facilement repoussée.

Dans les Vosges au nord du Linge notre artillerie a réussi à démolir une batterie casematée et des abris de mitrailleuses. Nous avons également bombardé avec succès les tranchées ennemis du Schatzmaennelle.

ARMEE D'ORIENT. — Situation sans changement sur notre front.

CORPS EXPEDITIONNAIRE DES DARDANELLES. — En dehors de la canonnade habituelle aucun événement important à signaler au cours des deux journées précédentes.

LE PAQUEBOT "Ville-de-La-Ciotat" torpillé et coulé

COMMUNIQUE DU MINISTÈRE DE LA MARINE. — Le paquebot « Ville-de-la-Ciotat » a été torpillé et coulé, dans la matinée du 24 décembre, en Méditerranée, sans avis préalable, par un sous-marin ennemi.

L'équipage et les passagers ont été recueillis, en majeure partie, par un vapeur anglais.

Les détails manquent.

Un chalutier met en fuite deux submersibles ennemis

Le ministère de la Marine nous communique la note suivante :

1^o Au cours d'une exploration dans la baie de Solloum, un de nos croiseurs a canonné et détruit une batterie turque;

2^o Le chalutier Paris-II, commandé par le lieutenant de vaisseau Paponet, s'est trouvé, sur la côte ottomane, en présence de deux grands sous-marins ennemis, pourvus d'artillerie.

Le chalutier français a ouvert le feu sur ces navires qui, profitant de leur supériorité de vitesse, se sont maintenus à grande distance.

Après deux heures de canonnade, les sous-marins ont pris la fuite.

SOUS-MARINS ALLIÉS dans la mer de Marmara

LONDRES. — On mandate d'Athènes au *Daily Telegraph* qu'une récente tempête ayant rompu les barrages turcs à l'entrée des Dardanelles, quelques sous-marins alliés en profitent pour se glisser dans la mer de Marmara.

LES TURCS REPOUSSÉS par l'armée de Mésopotamie

DELHI. — Le général Townshend, commandant l'armée de Mésopotamie, rapporte qu'hier l'ennemi a attaqué vigoureusement une partie de la position anglaise, mais qu'il a été repoussé, perdant six ou huit cents hommes. Les pertes anglaises ne sont pas de deux cents hommes.

LUTTE DE MINES sur le front anglais

LE COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

LONDRES. — La lutte de mines continue activement au sud du canal de La Bassée, où une mine ennemie a fait explosion sans endommager nos tranchées.

Au nord de la Somme, notre artillerie a efficacement canonné les positions ennemis à l'est d'Albert.

Sur le reste du front, il ne s'est produit que des combats intermittents d'artillerie.

Les pertes de la marine britannique

LONDRES. — Les statistiques maritimes établissent qu'au commencement de la guerre les actuaires avaient estimé que les pertes de la marine marchande britannique seraient, pendant les six premiers mois de guerre, de 10 millions de livres sterling; elles ne s'élèveront, en réalité, qu'à 2.732.000 livres sterling. Les pertes totales, pendant les seize mois de guerre, atteignent 6 0/0 de la valeur déclarée.

LES BULGARES se borneraient à garder leurs positions

ATHÈNES. — Les journaux bulgares disent que le président du Conseil, M. Radoslavof, aurait déclaré à M. Dimitrof, député, délégué du parti agraire, que la guerre pourrait être considérée comme terminée. L'armée bulgare se bornera donc à garder ses positions acquises sur les frontières gréco-bulgares.

Un ordre du jour du roi Pierre I^r

ROME. — Le roi Pierre I^r de Serbie, avant de quitter Vallona, a passé une revue des troupes italiennes et serbes présentes dans la ville.

Dans un ordre du jour, le souverain a exprimé à ses troupes sa reconnaissance pour l'héroïsme dont elles ont fait preuve et a dit toute la confiance qu'il avait dans leur ardeur patriotique et dans leur haine de l'ennemi pour faire revivre la Serbie.

Les Monténégrins sont confiants

MILAN. — La confiance renait dans les milieux monténégrins. La visite du premier ministre serbe, M. Pachitch, a produit le meilleur effet. Les Monténégrins se rendent bien compte maintenant de la faiblesse des attaques de leurs ennemis et ils sont persuadés que, dès que les Serbes seront reposés et ravitaillés, ils fourniront un effort considérable.

La commission du budget réclame l'application immédiate de l'impôt sur le revenu

Après avoir entendu, hier après-midi, M. Ribot, ministre des Finances, au sujet de l'impôt sur le revenu, la commission du budget a repoussé, par 22 voix contre 3, le texte adopté par le Sénat et, se référant aux déclarations de M. Raoul Péret contenues dans son rapport général en date du 10 décembre ainsi conçu : « Il va de soi que tous les ménagements seront pris vis-à-vis des contribuables mobilisés ou de ceux qui par suite de l'état de guerre ne pourraient acquitter immédiatement l'impôt », elle a adopté, par 24 voix et 3 abstentions, le texte suivant, comprenant le texte primitivement adopté par elle :

« Toutefois, le ministre des Finances est autorisé à proroger par décret le délai nécessaire pour l'accomplissement des formalités prévues par les articles susvisés de la loi du 15 juillet 1914, de manière que la mise en recouvrement de l'impôt soit assurée avant le 31 décembre 1916 ».

La commission a également adopté le texte ci-dessous :

« Un décret fixera également les conditions dans lesquelles des délais supplémentaires, ne pouvant dépasser trois mois à partir de la fin des hostilités, seront accordés aux contribuables, mobilisés ou non, qui se trouveraient empêchés, par suite d'un cas de force majeure dûment constaté, de souscrire en temps utile la déclaration exigée par l'article 16 de la loi du 15 juillet 1914; les délais prévus au paragraphe 2 de l'article 17 de la loi seront applicables aux taxations d'office. »

ÉLIXIR COMBIER
DÉLICIEUSE LIQUEUR (Saumur)
a PARIS, Rue St-Augustin. n° 22

• DERNIÈRE HEURE •

NEUF SOUS-MARINS ennemis détruits ou pris dans la Méditerranée

ROME. — On ne communique officiellement, pour des raisons faciles à deviner, aucune nouvelle relative à la destruction des sous-marins ennemis dans la Méditerranée. Il semble toutefois, d'après les informations publiées par les journaux italiens ou étrangers, qu'on ait obtenu les résultats suivants :

1^o Sous-marin coulé par un vapeur marchand sur les côtes de l'Afrique du Nord, près du cap Jirya;

2^o Sous-marin capturé par des contre-torpilleurs anglais et conduit à Gibraltar;

3^o Sous-marin détruit par des navires marchands armés dans la Méditerranée occidentale, près du cap Palos;

4^o Sous-marin coulé par des torpilleurs français dans le golfe de Tunis;

5^o Sous-marin coulé par des torpilleurs alliés au nord de la Cyrénaïque;

6^o Sous-marin coulé dans une baie sur la côte nord de la Crète;

7^o Sous-marin détruit par les Anglais près de Lennos;

8^o Sous-marin coulé par un croiseur britannique au sud-est de Malte;

9^o Sous-marin capturé le 18 par des contre-torpilleurs anglo-français et conduit à Malte.

Quelques-unes de ces nouvelles peuvent être inexactes, mais nous ignorons peut-être les nouvelles analogues et certaines.

La campagne des sous-marins allemands dans la Méditerranée s'est fort ralentie au cours de ces dernières semaines. La moyenne hebdomadaire des vaisseaux coulés en novembre s'élevait à une dizaine; en décembre, elle descend à 2 ou 3. La campagne des sous-marins allemands dans la Méditerranée a fait faillite plus honteusement encore que leur campagne dans la mer du Nord. (*Idea Nazionale*.)

VAPEURS COULÉS

LONDRES. — Le Lloyd annonce que le vapeur *Habley*, de Londres, a été coulé. Son équipage est sauvé.

Le Lloyd annonce en outre que les vapeurs suivants ont été coulés :

Le vapeur anglais *Cottingham*, dont sept hommes de l'équipage ont été sauvés :

Le vapeur belge *Ministre-Beernaert*, dont sept hommes également ont été sauvés.

Le torpillage du « Yasaka-Maru »

WASHINGTON. — Le corps des Etats-Unis à Port-Saïd confirme que le *Yasaka Maru* n'a reçu aucun avertissement et n'a pas tenté de s'échapper.

Un navire s'échoue

LONDRES. — On télégraphie de Deal à Londres que le paquebot *Nieu-Amsterdam*, venant de New-York, jaugeant 17.000 tonnes et appartenant à la Nederlands American Company, s'est échoué, la nuit dernière, sur les bancs de Godwins.

Renfloué vers midi, le navire put continuer son trajet vers Rotterdam.

LES RÉSULTATS DU RECRUTEMENT sont examinés par le Cabinet britannique

LONDRES. — On annonce que, malgré les fêtes, un important conseil de cabinet se tiendra aujourd'hui lundi. La discussion portera sur les chiffres recueillis par lord Derby au sujet du recrutement, et que les ministres ont en leur possession depuis mardi.

Les relations diplomatiques rétablies entre Monaco et le Saint-Siège

ROME. — La principauté de Monaco et le Saint-Siège ont repris les relations diplomatiques qui étaient interrompues depuis 1911.

Le prince Albert de Monaco a nommé ministre plénipotentiaire auprès du Saint-Siège le comte Capello.

LE CABINET ESPAGNOL ne modifiera pas sa politique extérieure

MADRID. — Le président du Conseil, comte Romanones, a déclaré que la désignation du marquis del Muni comme ambassadeur à Paris n'implique aucune modification de la politique internationale du gouvernement.

La dissolution du parlement sera prononcée à la fin du mois prochain

MADRID. — Le président du Conseil, comte Romanones, a dit hier aux journalistes que la suspension des Cortés prononcée par décret royal n'avait eu pour but que de régulariser une situation de fait. La dissolution de l'assemblée, a-t-il ajouté, sera prononcée à la fin du mois prochain. Les Cortés se réuniront de nouveau avant mai. (*La Epoca*.)

SUR LE CARSO les Autrichiens sont repoussés

ROME. — Commandement suprême :

Dans la vallée de la Giudicaria, pendant la journée du 26 décembre, notre artillerie a ouvert le feu contre les positions aux environs de Cologna, sur lesquelles on avait signalé des batteries ennemis, et a provoqué par son tir précis de grandes explosions et un incendie.

L'activité de nos petits détachements dans les vallées du Rio Camerata (Adige) et du torrent Maggio (Brenta), nous a valu des rencontres favorables avec l'ennemi, auquel nous avons fait quelques prisonniers.

Sur le Carso, pendant la nuit du 25 au 26 décembre, une tentative d'attaque de l'ennemi contre nos positions du Monte Sei Busi a été promptement arrêtée par le feu de nos troupes.

Le duc des Abruzzes décore deux matelots français

Tarente. — Le duc des Abruzzes a décoré deux matelots français du détachement de Brindisi avec l'ordre du jour suivant :

Comme suite aux pouvoirs que le décret royal du 1^{er} juillet me confère, je décerne la médaille de bronze de la valeur militaire au marin électricien Louis Ronsoi et au gabier Jean Tual, appartenant au torpilleur français « 369 », pour avoir spontanément aussitôt après l'explosion du *Benedetto Brin* à Brindisi, monté à bord d'un cuirassé et, commandés par le lieutenant Resasco, s'être dirigés vers un endroit où se rouvraient de nombreuses caisses de munitions que l'incendie menaçait.

Avec un calme admirable et un mépris profond du danger, ces deux matelots ont coopéré efficacement avec le lieutenant Resasco à débarrasser le pont de tout le matériel dangereux, donnant ainsi un bel exemple de camaraderie et de fraternité d'armes, en ces douloureuses circonstances.

Lutte d'artillerie violente sur le front belge

Lutte d'artillerie violente sur tout le front belge. Nous avons exécuté des tirs efficaces sur diverses batteries allemandes, les environs de Schoor et Woumen.

De l'infanterie ennemie qui se rassemblait dans les tranchées a été dispersée par notre feu près de Woumen et de la Maison du Passeur.

LE GOUVERNEMENT ROUMAIN a réquisitionné tous les navires

BUCAREST (Retardée dans la transmission). — Dans l'intérêt de la défense nationale, les autorités militaires ont décidé de réquisitionner tous les navires, chalands, remorqueurs et bâtiments de toute nature se trouvant dans les ports roumains, à partir du 29 décembre.

Mais il ravitaille les empires centraux

GENÈVE. — On mandate de Bucarest aux journaux allemands que la convention passée entre les empires centraux et la Roumanie stipule la livraison de toutes les céréales déjà achetées, l'assurance des transports par chemin de fer et bateau et enfin l'achat de 500.000 tonnes de céréales, dont 40/0 de froment et de seigle; 15/0/0 d'orge; 20/0/0 de maïs; 10/0/0 d'avoine et 15/0/0 de haricots et de pois à des prix inférieurs aux prix maxima fixés par la commission roumaine.

LE PLAN ALLEMAND a échoué sans retour sur le front russe

PÉTROGRAD. — La mission française du général Pau est partie pour le quartier impérial. Le général Roussky est parti pour le Caucase, où il séjournera, pendant six semaines; le ministre de la guerre s'est longuement entretenu avec le général Roussky avant son départ.

La *Gazette de la Bourse* constate le rigoureux hiver de cette année, qui rappelle celui de 1812, avec toutes ses conjonctures militaires; outre les gelées terribles, il faut relever le fait analogue que les Allemands arrêtés par la Dwina parlent de paix tout comme Napoléon quand il s'arrêta sur ce même fleuve.

Le journal dit que les Allemands, après avoir étudié longuement et minutieusement la campagne de Napoléon, mirent au clair toutes ses erreurs et conclurent décidément qu'avec les chemins de fer, le télégraphe et les autres moyens techniques contemporains, ils pouvaient refaire cette campagne avec un succès complet.

Mais l'été passé montre que, même dans les conditions les plus favorables, les Allemands n'ont pu franchir 200 verstes, encore ne fût-ce que grâce à la retraite prémeditée des Russes. Or, que sera-ce ce printemps et cet été quand l'ennemi aura parcouru, sur différentes directions, cinq cents et jusqu'à sept cents verstes avec notre résistance naturellement plus vigoureuse?

Il est évident que les Allemands ne pourront pas franchir cette distance, mais la simple occupation territoriale par l'ennemi, sans lui porter des coups sensibles, n'a aucune valeur militaire, comme les Allemands ont déjà pu le constater.

POUR LA MANIFESTATION en l'honneur de Raemaekers

Le Comité d'organisation de la manifestation Raemaekers s'est réuni hier, à 3 heures, au *Rappel*.

Le Comité, présidé par M. Grand-Carteret, du *Rappel*, a décidé en principe d'organiser deux manifestations séparées : une manifestation Raemaekers, une manifestation Pierre Chatillon.

Pour Raemaekers, le Comité prévoit une réception officielle par le Conseil municipal.

Il a décidé d'autre part qu'un album serait offert au grand artiste, composé de croquis inédits d'artistes, d'appréciations des critiques, des écrivains, sur l'œuvre du maître, de poésies.

Une matinée-conférence sera organisée au Trocadéro avec projection de cinquante compositions choisies dans l'œuvre de Raemaekers.

Enfin, un dîner intime sera offert à Raemaekers par la presse et par les artistes.

Assistaient à cette première séance du Comité : MM. Steeg, ancien ministre; Jean Béraud, pour la Société nationale des Beaux-Arts; Maurice Neumont, secrétaire général de la Société des Dessinateurs humoristes; Albert Le Page (*Journal*); Thiebault-Sisson (*Le Temps*); Ernest Laut (*Petit Journal*); Paul Vergnet (*La Libre Parole*); Léo Poldes (*Le Bonnet Rouge*); Marcel Violette (*La Baionnette*); Funk-Brentano, bibliothécaire à l'arsenal; Enlart, directeur du musée de sculpture au Trocadéro; Fernand Lauden, directeur de la *Revue Hebdomadaire*; E. Dimitrieff, syndic de la presse étrangère; nombre d'artistes et de gens de lettres; Hermann-Paul, Fragonard, André Hellé, Lucien Motivet, Leroy, Fouqueray, Paul Brulat, Marie-Louise Neron, Jean Bernard, André Chéradeau, Gérard-Harry, Dumont-Wilden, Eugène Baie, M. C. Poinsot, Jean Bary, Mme Brunschwig pour le comité, service de propagande française à l'étranger, etc.

La manifestation Raemaekers aura lieu du 25 au 30 janvier 1916. La date en sera fixée de façon définitive dans quelques jours.

DERNIÈRES NOUVELLES

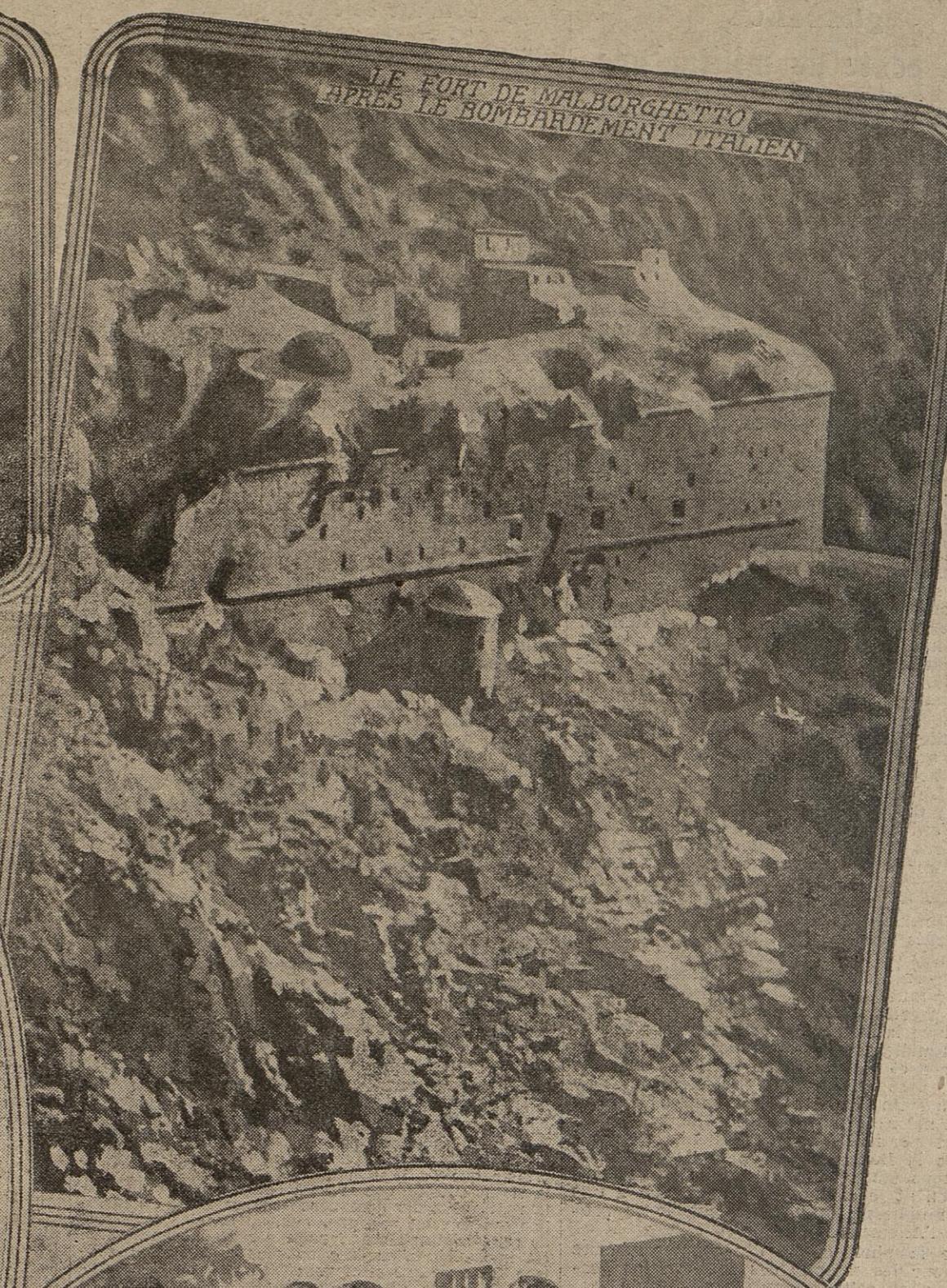
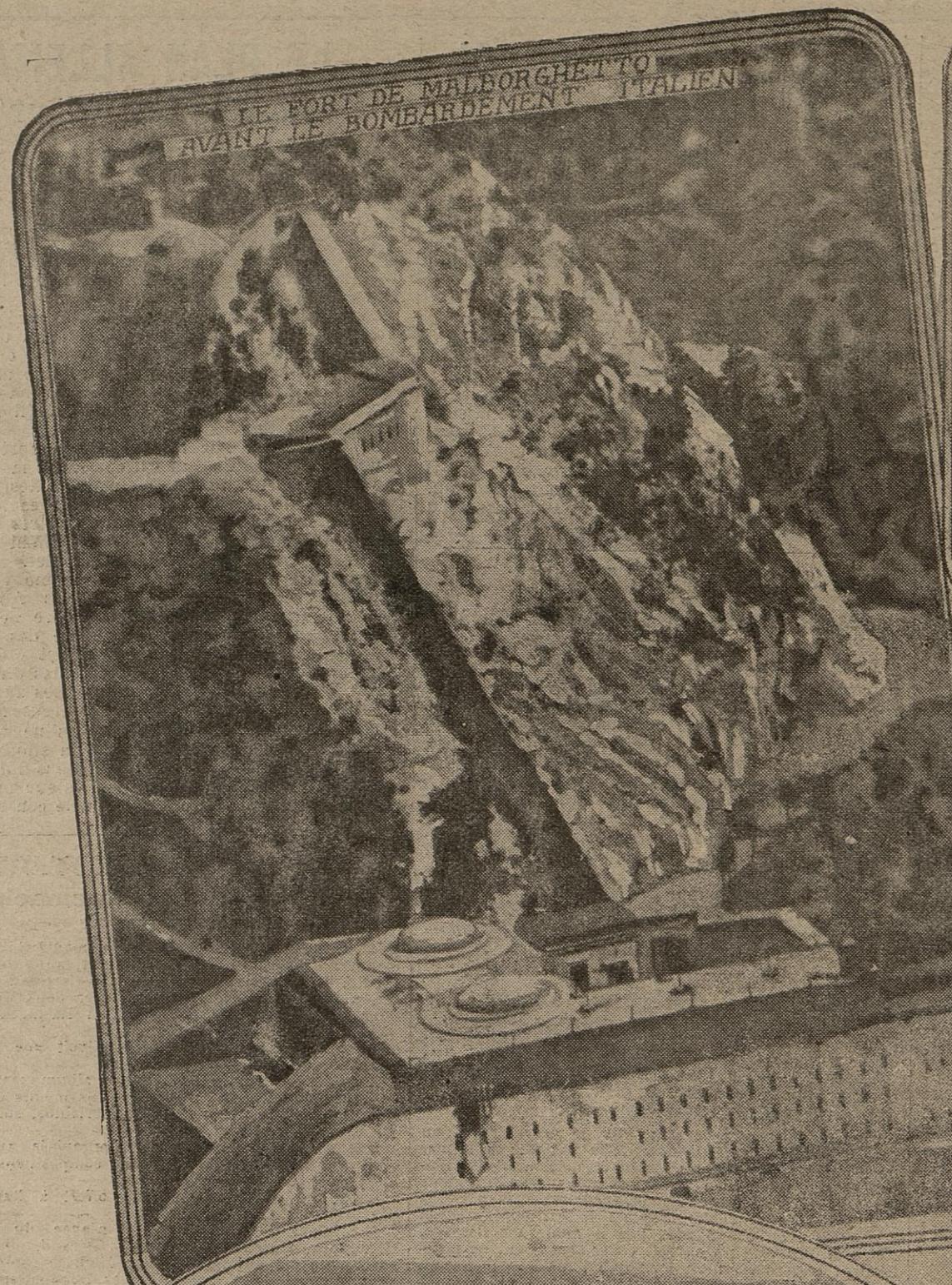
Réunion du Conseil économique. — Le Conseil économique s'est réuni hier, au ministère de la Justice, sous la présidence de M. René Viviani. MM. Mélina, Clémentel, Nail et Thierry y assistaient.

Tentative d'assassinat. — Hier soir, dans un restaurant, 25, rue Pigalle, un nommé Jean Raggi a tenté de tuer Mario Deleporte, artiste lyrique, 61, rue Pigalle, ainsi que Léopold Didier, 1, rue de Vouillé, en les frappant à coups de rasoir. Raggi, qui a pris la fuite, est recherché.

Une marâtre. — Le commissaire de police du quartier des Epinettes a envoyé au Dépôt, hier soir, une femme, Augustine Gautier, trente-quatre ans, 177, avenue de Clichy, qui, depuis longtemps déjà, martyrisait son enfant, la petite Raymonde, âgée de sept ans.

*Boire aux repas
Vittel - Grande Source.*

LA PRODIGIEUSE ARTILLERIE DE NOS ALLIÉS ITALIENS



Les Italiens se sont emparés, il y a plusieurs mois, du fort de Malborghetto. Voici l'aspect de ce fort avant et après le bombardement qu'il subit. Ce résultat fut obtenu grâce à la puissante artillerie dont disposent nos alliés. Disons que le front

italien se renforce de semaine en semaine de pièces nouvelles, parmi lesquelles figurent de nombreux 75 Deport. Le roi Victor-Emmanuel (X) a fait, de tous ces nouveaux points de défense, une inspection des plus minutieuses.

LES ETATS-UNIS glissent sur la pente du militarisme

Tandis que le cabinet de Washington adresse à l'Autriche des notes qui indiquent plus de goût pour la procédure que d'esprit vraiment politique, des transformations profondes, dont l'Europe s'aperçoit à peine encore, se préparent aux Etats-Unis.

La grande République est devenue le principal marché d'approvisionnement de la guerre européenne. Ses usines travaillent intensément, surtout pour l'Entente, non que des inimitiés particulières interdisent les transactions avec les empires centraux, mais parce que la mer n'est pas libre pour les flottes germaniques. L'Allemagne, d'autre part, n'a pas cessé toute activité économique de l'autre côté de l'océan; elle constitue, en ce moment même, des stocks considérables de matières premières qui viendront, espère-t-elle, ranimer la vie de ses fabriques dès le lendemain de la paix.

Ainsi, de l'un et de l'autre côté, les Etats-Unis traitent des affaires qui se traduisent pour eux par un afflux d'or étranger; cet échissement rapide, formidable, sera l'un des facteurs les plus puissants de la situation mondiale d'après guerre. La République américaine n'est déjà plus, depuis quelques années, importatrice de capitaux étrangers; elle sera demain une nation exportatrice d'or, circonstance nouvelle qui doublera les moyens d'influence de ses manieurs d'affaires, connus comme les plus hardis du monde; les républiques latines de l'Amérique du Sud s'en aperçoivent déjà.

Les Etats-Unis, en évoluant ainsi, n'auront-ils pas bientôt à défendre des valeurs telles que, n'ayant nulle part cherché des amis, ils seront forcés de s'armer pour commander le respect d'autrui? Telle est, probablement, l'opinion de leur ministre de la Marine, M. Daniels, lorsqu'il propose au Congrès de construire, en cinq ans, une flotte qui mettrait la République au niveau des premières puissances navales de l'ancien continent. Grâce au surcroit de ressources que la guerre européenne procure actuellement, ce sont pour ainsi dire les belligérants qui feront les frais de cette marine américaine. Mais nous sommes persuadés que ce ne sera pas une garantie pour la durée de la paix prochaine.

Les Etats-Unis, en effet, ne voudraient pas laisser inutillement un tel appareil de domination; ils préciseront leur emprise sur les pays de l'Amérique latine; leur croissance dans le Pacifique inquiéterait les colonies britanniques d'Australasie et les Japonais, dont les marines sont intactes, et qui seraient peut-être tentés de s'opposer à cette rivalité. N'oublions pas que les Germano-Américains, de l'autre côté de l'Atlantique, sont particulièrement influents dans les groupes de la Bourse et de la haute industrie; nous ne nous étonnerons pas qu'ils pousseront dès maintenant le cabinet de Washington à une politique militariste qui, fatallement, le rapprocherait de l'Allemagne.

Derrière la phraséologie des correspondances présentes sur les méfaits des sous-marins germaniques, c'est cette poussée matérialiste que nous devinons et qui n'est pas sans nous alarmer. Gagner de toutes mains beaucoup d'argent aujourd'hui, s'armer lourdement pour consolider et développer leurs bénéfices demain, telle est la politique dans laquelle les Etats-Unis s'engagent; une déclaration nette de leur gouvernement, prononçant un choix, sans sortir de la neutralité, en faveur des nations qui luttent contre l'agression germanique, n'arriverait pas encore trop tard pour les arrêter sur cette pente fatale; elle préviendrait un danger qui pointe pour les prochaines générations.

Louis Bacqué.

Le banquet de la presse étrangère

Hier a eu lieu le déjeuner annuel de l'Association de la Presse étrangère, présidé par M. Briand, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères.

Y assistaient :

Les présidents des deux Chambres et MM. Dubost et Deschanel; les ambassadeurs et ministres des pays alliés: MM. Jsvolski, Tittoni, Vésnitch, baron Guillaume, Tatsuki, M. Brunet, chargé d'affaires de Monténégro; Painlevé, ministre de l'Instruction publique; M. Métin, ministre du Travail; Dalimier, ministre des Beaux-Arts; général Clergerie, représentant le général Maunoury, gouverneur militaire de Paris; Delanney, préfet de la Seine; MM. Leygues et Pichon, anciens ministres; Capus, de l'Académie française; l'illustre historien italien G. Ferrero; M. Gay, syndic de la Ville de Paris; Hébrard, directeur du *Temps*; Émile Fabre, directeur de la *Comédie-Française*; Rouché, directeur de l'Opéra; MM. Quinson, Frank et Gesnier; MM. Buré, Pynçelon, Pissot, Eugène Pierre, etc., et plusieurs personnalités de la presse française et étrangère, parmi lesquelles MM. Vallette, Jimiot, Pavlowski, Louis Dumer, etc.

D'un commun accord, il n'y a eu ni toast ni discours, mais seulement les témoignages personnels et réciproques de la plus grande cordialité.

A. Mar.

M. EDMOND PERRIER combat scientifiquement les sophismes de la "Kultur"

L'Académie des Sciences a tenu hier, sous la coupole, sa séance publique annuelle.

M. Edmond Perrier, qui présidait, a prononcé le discours d'usage, dont l'exorde fut un éloquent salut à « l'héroïsme des jeunes gens et des hommes dans la force de l'âge qui sont l'espérance et la solide armature de la Patrie ». Après quoi, l'orateur rappela que l'Académie des Sciences a apporté son concours au ministère de la Guerre dans l'œuvre de la défense nationale; puis il traita avec une remarquable élévation de pensée des méfaits de la « kultur ».

Lorsqu'il s'agit, dit-il, de ramener à elle ceux qui lui ont aliénés ses actes, au cours de cette guerre, l'Allemagne rappelle le spiritualisme de ses philosophes, l'imagination de ses poètes, les émouvantes ou grandioses symphonies de ses musiciens, les théories pénétrantes de ses mathématiciens. Malheureusement, la philosophie, la poésie, la musique, l'analyse mathématique n'ont rien à faire avec les doctrines et les actes de ses hommes de guerre, et, parmi les disciplines de l'esprit humain, les seules que ses théoriciens actuels aient pu plier à leur usage relèvent des sciences physiques et naturelles: la lutte pour la vie, l'utilisation au maximum de l'énergie, c'est-à-dire la guerre au dehors, le despotisme au dedans, seraient les conditions nécessaires du progrès. Ne laissons pas compromettre la science dans la terrible aventure où l'humanité se débat en ce moment.

M. Edmond Perrier s'élève ensuite contre le sophisme allemand qui prétend justifier les horreurs et les massacres au nom des lois de la nature :

Il sera permis, certes, à un naturaliste de dire que quatre des embranchements du règne animal sur huit n'ont pu être réalisés que grâce à la sécurité profonde dans laquelle ont vécu les ancêtres des animaux qui les composent; elle leur a permis de survivre à des changements d'habitudes, allant jusqu'au renversement total et qui eussent été désastreux pour des êtres ayant à lutter contre quoi que ce fût. Nous devons justement à cette sécurité les caractères qui ont fait aux vertébrés la place éminente qu'ils occupent dans le règne animal et qui ont préparé notre propre prépondérance. Ce n'est donc pas à la guerre que sont dus les plus grands progrès dans la nature; la victoire finale n'a pas été celle de la force mais celle de la paix.

Ce n'est certes pas non plus une loi de la nature vivante que l'utilisation au maximum de l'énergie. Si la vie ne subsiste que grâce à l'harmonieuse collaboration des éléments dont nous sommes faits, collaboration qui n'exclut pas, pour eux, un degré considérable de cette indépendance signalée par Claude Bernard, il est impossible d'imaginer un plus prodigieux gaspillage d'énergie que celui qui s'accompagne parmi les œuvres de la vie. C'est ce gaspillage qui nous a donné tout ce qui charme nos yeux: les innombrables et frais brins d'herbe du gazon que nous foulons aux pieds et qui meurent, pour la plupart, sans avoir fait autre chose que d'exister; la folle prodigalité des feuilles sur les arbres, celle des fleurs dont un si grand nombre n'ont brillé que le temps de se faire admirer; les splendeurs du vêtement de tant d'insectes; les somptuosités du plumage des oiseaux et les harmonies de leur chant, et ce fourmilllement d'êtres, en apparence inutiles à l'économie générale du monde, mais que nous aimons en raison de l'animation qu'ils créent autour de nous, sans que nous puissions comprendre la raison de leur existence.

La proclamation des lauréats de l'Académie a lieu ensuite; puis M. Gaston Darboux, secrétaire perpétuel, présente son rapport sur les concours, dont la plupart des prix ont été décernés à ceux qui ont apporté une contribution à l'œuvre de la défense nationale.

LE CONGRÈS SOCIALISTE

(COMMUNIQUÉ OFFICIEL)

Nous recevons le communiqué suivant du secrétariat du parti socialiste sur la troisième journée du Congrès :

Le Congrès a tenu une première séance dans la matinée. Cette séance s'est ouverte à 10 heures, sous la présidence de M. Compère-Morel, assisté de MM. Pichot et Ringuer.

Interviennent dans le débat sur la situation générale MM. Ponard, Groussier et Stakelberg.

A la séance de l'après-midi, tenue sous la présidence de M. Mistral, assisté de MM. Boisson et Melin, le Congrès entend, dans le débat sur l'examen de la situation générale, MM. Bedouce, Gros, Sembat, Loriot et Albert Thomas.

Parmi les interventions faites en séance d'hier, omission de l'intervention d'Edgard Milhaud.

LES ALSACIENS-LORRAINS ne peuvent être qualifiés de "Boches"

L'épithète « Boche » constitue l'injure d'actualité par excellence. Ainsi qualifié par un conseiller municipal du Perreux, un boulanger de cette localité, Alsacien-Lorrain, né en 1879 en Lorraine annexée, de père ayant combattu dans nos rangs en 1870, avait intenté un procès en injure et diffamation contre le conseiller.

Les débats s'étaient déroulés devant la dixième chambre correctionnelle, présidée par M. Ménard, le 16 octobre dernier. Sur réquisitoire du substitut Baraton du Monceau, le conseiller municipal avait été acquitté.

A l'occasion des paroles prononcées par le ministre public, M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, avait posé au ministre de la Justice une question écrite. Le garde des Sceaux fit, dans le *Journal officiel* du 24 décembre, la réponse suivante :

« Dans le courant du mois d'octobre dernier, un certain nombre d'Alsaciens-Lorrains se sont émus des observations présentées par un magistrat du ministère public à une audience du tribunal correctionnel de la Seine, au cours d'une instance suivie sur la plainte d'un de leurs compatriotes.

De l'enquête ordonnée par M. le garde des Sceaux, il est résulté que les paroles prononcées par ce magistrat s'appliquent uniquement aux faits de l'espèce soumis au tribunal et ne prétendent en rien à l'exposé d'une opinion générale qui n'avait jamais été dans la pensée de leur auteur.

S'il en avait été autrement, le gouvernement n'aurait pas hésité à manifester sa désapprobation pour donner aux Alsaciens-Lorrains une nouvelle assurance de la sollicitude dont il a toujours tenu à les entourer. »

Le boulanger du Perreux ayant interjeté appel du jugement d'acquittement, l'affaire revenait, hier, devant la chambre des appels correctionnels présidée par M. de Valles.

Après un succinct exposé de l'affaire, M. de Valles procéda à l'interrogatoire de l'appelant et du conseiller municipal. Puis, M. le bâtonnier Chenu, après avoir déclaré qu'il ne prononcerait que la préface de la plaidoirie de M. Helmer, du barreau de Colmar, qui assiste le plaignant, salua avec une vive émotion les Alsaciens-Lorrains, « ces fils de France trois fois sacrés, qui sont venus se réfugier en France, où ils sont chez eux ». M. Helmer évoqua quelles furent les souffrances de tous ceux qui durent subir la loi du vainqueur et accepter momentanément la nationalité allemande. L'éminent avocat demanda des dommages-intérêts pour son client, vrai fils d'Alsace-Lorraine, insulté par le mot « Boche ». Au nom du conseiller municipal, M. Garçon insiste sur les témoignages défavorables à l'appelant et demande à la cour de confirmer le jugement de première instance.

Après un réquisitoire très modéré de M. l'avocat général Maxwell, la cour rapporte le jugement suivant :

« A l'heure actuelle, en France, le mot « Boche » constitue une injure, et tout terme péjoratif, familier, populaire, employé avec une intention de défaire, de détruire, constitue le délit d'injure prévu et puni par l'article 29 de la loi du 29 juillet 1881. Par ces motifs, dit qu'un préjudice a été causé à raison de l'injure relevée, infirme le jugement sur ce point et condamne l'auteur de l'injure à 20 francs de dommages-intérêts et aux dépens. »

La "Maison du Soldat"

Sur la plainte de M. Flourens, ancien ministre, Mme Sidonie Poiret, dite « Fernande d'Erlé court », fondatrice et secrétaire générale de la « Maison du Soldat », comparaissait, hier, devant la huitième chambre correctionnelle, sous l'inculpation d'escroquerie et d'abus de confiance.

L'inculpée était assistée de M. de Saint-Auban. A quinzaine plaidoirie et jugement.

M. Viviani exige des explications sur l'affaire Christophe

Des précisions ont été demandées par M. René Viviani, garde des Sceaux, au procureur général de Riom sur les raisons qui ont déterminé la récusation des juges d'instruction chargés d'informer dans l'affaire Christophe.

D'autre part, il a été prescrit que les mesures les plus urgentes fussent prises pour assurer le cours de la justice.

Les Bons de la Défense Nationale

L'émission des Bons du Trésor n'a pas cessé pendant la durée de l'Emprunt de la Défense Nationale. Le public est venu toujours avec empressement apporter son fonds de roulement pour le transformer en Bons de la Défense Nationale.

Ces Bons de la Défense Nationale sont en coupures de 100 francs, 500 francs et 1.000 francs, et au-dessus. Ils donnent 4 % d'intérêt pour les Bons à 3 mois, 5 % pour les Bons à 6 mois ou à un an. Ainsi les commerçants, le public en général, peut venir aux guichets du Trésor et y trouver l'utilisation de ses capitaux disponibles temporairement. Les intérêts sont payables d'avance.

Ce placement, du reste, répond à une nécessité, et il est utile de le rappeler à tous.

La Vie Economique

ENCORE LA TAXATION

Au lieu de discuter, il faut intensifier la production et améliorer les transports.

La Chambre, au cours de ses dernières séances, a été appelée à discuter un projet de loi sur la vente et la répartition des charbons et une proposition tendant à la taxation de ce produit, due à l'initiative de M. Léon Perrier, député de l'Isère.

Il est assez malaisé de comprendre par quelle subtilité de procédure parlementaire nos représentants peuvent être appelés à statuer sur la taxation du charbon, alors qu'une loi votée depuis à peine un mois, par la même assemblée, soumet à la taxation toutes les denrées nécessaires à l'alimentation, à l'éclairage et au chauffage et, par conséquent, le charbon.

Il est assez regrettable de voir que c'est seulement à cette époque, alors que les jours froids sont plus qu'à demi écoulés, que le Parlement se préoccupe de la solution d'une crise, vieille de plus d'une année, et que, par suite d'un tel retard, en admettant (ce qui n'est pas prouvé) que l'action législative puisse servir à quelque chose pour enrayer la hausse, les consommateurs devront attendre les temps chauds pour y voir appliquer un remède.

Mais ce sont là, sans doute, considérations de peu de valeur, et nous devrions être depuis longtemps habitués à ces façons de procéder qui font aborder une question juste au moment où sa solution peut devenir indifférente au public.

Ce qu'il importe surtout d'examiner, ce sont les résultats éventuels des réformes préconisées.

Il faut bien, hélas! constater une fois de plus que les pouvoirs publics, en cette circonstance, cherchent surtout à donner le change et à rejeter en suspicion sur toute une catégorie de négociants qui n'en peuvent mais, la lourde responsabilité qui leur incombe dans cette crise des combustibles, provoquée, en grande partie, par leur manque d'activité et d'initiative.

Il faut bien constater, une fois de plus, que le remède proposé est absolument inefficace, parce que d'une application impossible pratiquement, et que le nouvel essai d'établissement qu'il constitue ne présente pas d'autre avantage que celui, bien mince en vérité au point de vue du consommateur, de donner satisfaction à certaines aspirations inavouées des éléments collectivistes.

En effet, quels résultats effectifs peut-on bien attendre de la taxation du charbon par les soins de l'Etat ou des administrations publiques?

Sur les soixante millions de tonnes de houille annuellement consommées en France, il en est plus de vingt millions qui nous manquent et que nous devons demander à l'importation.

En admettant, à la rigueur, qu'il soit possible de taxer les quantités extraites de nos mines, encore qu'il soit à craindre que les compagnies soient portées à réduire, voire même à cesser une exploitation trop onéreuse en regard des résultats provoqués par de telles mesures, il serait impossible, sans danger, de taxer le charbon importé.

Dès lors, ou bien les importateurs seraient tenus à l'écart de la taxation, et celle-ci serait tout à fait illusoire, ou bien elle leur serait imposée, et ces négociants s'abstiendraient bientôt d'un trafic incapable de leur donner un légitime bénéfice.

Il est donc infinité probable que, loin d'enrayer la hausse, la taxation ne pourra que l'accentuer en provoquant la raréfaction de la matière trappée, et, par conséquent, en augmentant la disproportion entre la demande et l'offre, seules régularisatrices normales des cours.

Quant à ce qui concerne la réquisition et la vente par les soins de l'Etat du précieux combustible, nous savons tous, par l'expérience coûteuse du passé, que l'Etat a toujours été un déplorable commerçant, et que les diverses entreprises qu'il a été appelé à gérer ont toujours soljé leur bilan par un déficit couvert par l'appel aux contribuables.

S'il en fallait un exemple de plus, il serait aisé à trouver dans les conditions où fut constitué le fameux stock de précaution de combustibles de la Ville de Paris, à l'époque même où la hausse rendait les conditions d'achat particulièrement désavantageuses.

Au lieu de perdre un temps précieux en de vaines discussions, il serait aisé aux ministres intéressés d'intensifier la production et de réduire ainsi les prix de vente, en améliorant les transports, augmentant les moyens de débarquement de nos ports, supprimant les surestaries et utilisant d'une façon rationnelle la main-d'œuvre disponible.

Malheureusement, c'est plutôt le contraire que

l'on fait : d'innombrables wagons restent inutilisés, l'agrandissement du port de Rouen, voté d'urgence en 1913, reste à faire et des spécialistes de la mine sont encore retenus aux armées, même pas comme sapeurs, mais comme simples grenadiers.

Et, pour comble, en dépit des plaintes générales et des objurgations des compétences, on aurait donné aux houillères de Saint-Etienne l'ordre de restreindre leur production.

Est-ce parce que Paris a joui d'un Noël tiède ? Mais les températures nécessaires à l'industrie dépassent généralement 30° !

Il est vrai que le Palais-Bourbon est si bien chauffé...

Em. Fourmond.

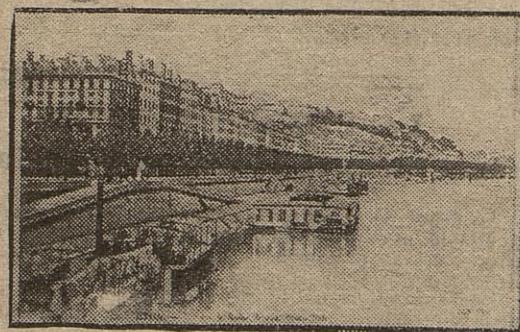
Bravo, Lyon !

Dans la préface d'une brochure publiée par le comité de la Foire de Paris, M. H. Gomot, sénateur, disait : « Nous savons bien que ce n'est pas au moment où les hommes valides sont à la guerre, où la main-d'œuvre est rare, qu'il faut créer de toutes pièces la Foire de Paris ; elle surgira après la victoire. »

La seconde ville de France n'a pas partagé cette opinion, et, profitant de la leçon donnée par l'Angleterre, qui, en moins d'un mois, a conçu le projet d'un grand marché britannique et l'a mis à exécution, Lyon annonce pour le printemps prochain la réalisation du projet dont un économiste plein d'initiative, M. G.-L. Arland, s'était fait, dans les premiers mois de l'année qui s'achève, le propagandiste convaincu.

En signalant, à l'époque, cette idée, nous demandions si Lyon tenterait de prendre, de cette manière, sa revanche sur le destin qui entraîna ses expositions.

Sous la direction d'un comité énergique présidé par M. Herriot, l'éminent maire de Lyon, dont l'activité et l'énergie sont au-dessus de tout éloge, le 1^{er} mars prochain verra l'ouverture, sur les quais du Rhône,



Vue sur le Rhône. — Le quai Saint-Clair.

d'une grande foire d'échantillons qui durera quinze jours et sera ouverte aux fabricants de tous pays, nos ennemis exceptés.

Le dernier délai d'inscription étant fixé au 31 courant, nous ne voulons pas tarder à signaler aux retardataires l'intérêt que présentera cette grande manifestation commerciale destinée à remplacer la Foire de Leipzig, et assurée, dès maintenant, de voir se rencontrer, dans ce grand centre heureusement situé, les acheteurs français, alliés et neutres venant pour leurs achats à ce nouveau marché de gros.

Il va sans dire qu'ayant prêché, depuis les débuts de la guerre, l'action immédiate à nos commerçants et à nos industriels, nous ne saurons trop vivement féliciter les organisateurs de cette remarquable innovation qui n'ont pas cru, eux, devoir attendre la fin de la guerre pour supplanter la concurrence ennemie.

Comme le disait pour la Foire de Paris M. le sénateur Gomot, le moment est venu d'organiser et d'agir : Paris parle bien, oui, mais... Lyon travaille mieux.

Jean Barsac.

INFORMATIONS

Economies faciles.

On sait quelle formidable hausse ont subi depuis le commencement de la guerre les papiers. Peut-être la direction du Service télégraphique de Paris nous sera-t-elle reconnaissante de lui rappeler que son imprimé T.L.G. 99-1 pourraient lui revenir moitié moins cher en supprimant la moitié de la feuille double qu'elle envoie à la « partie versante » intéressée par ladite formule.

Comme ces feuillets 3 et 4 sont absolument vierges et ne contiennent aucun indication à remplir par les bureaux, voilà une économie facile à réaliser. Nous pouvons assurer l'administration postale qu'aucun abonné ne lui saura mauvais gré de recevoir ses avis sur une feuille simple !

**Faites tenir, contrôler
votre Comptabilité par les
Établis Jamet-Buffereau**
PARIS, 93, R. Rivoli — NANCY, 20, F. St-Jean.

UNE EXPOSITION NÉCESSAIRE

Au printemps prochain aura lieu une grande manifestation économique

Grâce à la Société nationale de défense des intérêts français, dont il convient de louer hautement l'esprit d'initiative pratique et les efforts méthodiques et perséverants, nous aurons enfin à Paris, au printemps prochain, une grande manifestation économique capable d'exercer une influence heureuse sur le mouvement très encourageant de reprise des affaires auquel nous assistons actuellement.

C'est au mois de novembre 1914 que la Société nationale de défense des intérêts français a conçu l'idée de cette manifestation économique dont le titre, *Exposition documentaire et comparative pour la diffusion des produits français*, indique clairement l'objet et le but, qui sont :

1^o De permettre aux fabricants français de se documenter sur place sur les produits et articles austro-allemands de toute nature dont la France et le monde entier étaient inondés avant la guerre ;

2^o D'aider et d'encourager ces mêmes fabricants à présenter sur tous les marchés du monde des produits et articles français pouvant avantageusement remplacer les premiers ;

3^o De placer sous les yeux du public acheteur les produits de notre industrie nationale comparés à la camelote allemande, et de faire l'éducation de ce même public en lui permettant, d'une part, de reconnaître facilement les articles français des articles bouches, et, de l'autre, de se rendre compte, de visu, de la supériorité incontestable des premiers sur les seconds.

Voilà la leçon de choses expérimentale que va réaliser et dégager des événements actuels la S.N.D.I.F. en organisant son exposition.

Celle-ci sera divisée en deux périodes distinctes :

A. — Dans la première, les Chambres de commerce, les Chambres syndicales, les groupements corporatifs et les fabricants intéressés seront invités à venir examiner et étudier sur place dans un local fermé, non ouvert au grand public, des collections d'échantillons de produits austro-allemands de toute nature qui auront été réunis et classés par les organisateurs de l'exposition.

B. — Dans la seconde, le public sera admis à visiter les stands où seront exposés les produits français, classés par catégories et mis en comparaison avec les produits austro-allemands similaires.

Dans cette même période, des conférences faites par des techniciens expérimentés auront lieu dans les locaux de l'exposition pour éclairer et documenter le public sur la supériorité et les avantages de la fabrication française comparée aux procédés de la production austro-allemande.

On ne saurait méconnaître l'opportunité et l'importance d'une pareille manifestation, à l'heure où toutes les forces vives du pays tendent non seulement à préparer la victoire définitive de nos armes, mais aussi à rendre à la France sa prospérité et sa puissance économiques d'autrefois.

Les pouvoirs publics ont, du reste, parfaitement compris l'intérêt primordial de cette patriotique entreprise en l'encourageant de toutes leurs forces et en lui accordant leur concours et leur appui.

C'est ainsi notamment que, sur l'avis favorable donné dès la première heure par M. le ministre du Commerce et de l'Industrie, l'administration des Beaux-Arts n'a pas hésité à mettre à la disposition des organisateurs de l'exposition la terrasse de l'Orangerie, au jardin des Tuileries.

Nous sommes convaincus que cette manifestation obtiendra également la faveur du public.

Mais il appartient avant tout aux Chambres de commerce, aux Chambres syndicales patronales et ouvrières et à toutes les grandes associations corporatives, de prendre cette exposition sous leur patronage et de lui prêter, sous toutes ses formes, leur concours le plus actif et le plus absolu, afin qu'elle obtienne le maximum d'éclat et de réussite pour le plus grand profit du commerce national et le bon renom économique de la France à l'étranger.

Ainsi qu'on l'a dit très justement, notre victoire militaire risquerait d'être incomplète si elle n'était accompagnée d'un maintien d'une vigoureuse offensive économique qui rendra la France également victorieuse sur le terrain industriel et commercial. L'exposition organisée par les soins de la Société nationale de défense des intérêts français constituera, en quelque sorte, la mobilisation de nos forces commerciales en vue de cette offensive énergique.

**Jules Lepain,
Directeur du Cercle commercial
et industriel de France.**

La documentation sur la guerre, la plus complète, la plus exacte, est fournie par la collection d'« Excelsior », demander conditions spéciales à ses bureaux.

LE FRONT ALLEMAND S'ÉTEND... JUSQU'A BERLIN



Des émeutes se sont produites à Berlin. LES JOURNAUX.

— Ach! madame Grossigkeit, vous avez donc été dans les tranchées?
— Nein! Je suis allée faire un tour dans la Friedrichstrasse...

NOUVELLES BRÈVES

Tirages financiers. — VILLE DE PARIS 1899. — Le numéro 224143 est remboursé par 100.000 francs. Les deux numéros suivants sont remboursés par 10.000 francs : 407722, 8778.

Un don de la Société Victor-Hugo. — La Société Victor-Hugo, sur l'initiative de sa vice-présidente, Mme Amélie Mesureur, a fait don de 1.000 francs à M. Vesnitch pour les réfugiés serbes, à l'occasion des fêtes de Noël. Au nom de notre grand poète national, M. Victor Margueritte, président, a dit au ministre de Serbie toute la sympathie et l'admiration que nous ressentons pour sa glorieuse patrie.

Echange de mandats-poste avec la Suisse. — Une entente vient d'être conclue entre les administrations des postes de France et de Suisse, en vue de limiter provisoirement à deux cents francs, par personne et par jour, le montant maximum des sommes qui seront expédiées, au moyen de mandats postaux ou télégraphiques, de France en Suisse ou vice versa, à partir du 1^{er} janvier 1916. La même limite de deux cents francs sera observée pour les mandats de reconvénements et d'envois contre remboursement. La nouvelle réglementation ne sera pas applicable aux mandats adressés aux prisonniers de guerre par l'intermédiaire de la Suisse ; ces mandats pourront, comme par le passé, atteindre le maximum de 1.000 francs.

Distribution de jouets. — Dimanche, le père Noël a fait une distribution de jouets à deux cents enfants, parmi lesquels les garçons de la Fraternité Artistique, en l'atelier de Mme A.-L. Rossolin, statuaria.

Drame conjugal. — Dans l'après-midi d'hier, vers 1 h. 1/2, avenue du Maine, à Paris, Mme Leménier, âgée de trente ans, 5, rue de Solférino, à Vanves, a tiré un coup de revolver sur son mari, soldat à la 20^e section, lequel, atteint à la tête, a été transporté au Val-de-Grâce.

Les Médailles militaires. — SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (Dép. part.). — A l'occasion de la Noël, les membres de la section des Médailles militaires de Saint-Germain-en-Laye ont offert un goûter aux nouveaux médailles des hôpitaux et de la ville. M. Léon Déoyer a remis à chacun de nos glorieux blessés un petit souvenir.

Pour les mutilés. — FONTAINBLEAU (Dép. part.). — Une association vient de se former en Seine-et-Marne. Elle a pour but de servir d'intermédiaire entre les sociétés de secours, les patrons et les mutilés, pour obtenir à ces derniers les appareils indispensables à leur mutilation et leur assurer, après la rééducation professionnelle, des situations qui les mettent à l'abri du besoin en leur procurant l'indépendance et la dignité de vie auxquelles ils ont droit.

Arrestation d'un employé de banque. — NANCY (Dép. part.). — A la suite d'une enquête menée par M. Pottier, chef de la Sûreté, un employé de banque vient d'être arrêté comme étant l'auteur d'un détournement de valeurs représentant 100.000 francs au préjudice de la maison dans laquelle il travaillait.

Drame dans un hôpital militaire. — AUCH. — A l'hôpital militaire de Lombez, plusieurs blessés en traitement se prirent de querelle et une rixe éclata. L'un d'eux fut frappé d'un coup de couteau au cœur qui met sa vie en danger.

Les coupables seront transportés à Toulouse, où ils seront déferés devant un conseil de guerre.

EXCELSIOR rétribue selon la place qu'elles occupent les photographies d'actualité qui lui sont envoyées, immédiatement et sans aucun retard, concernant les faits de guerre ou les événements divers offrant un intérêt général.

LA FOIRE DE PARIS sera ouverte après les hostilités

Au début de la séance publique, le Conseil municipal a adopté une proposition de M. Le Corbeiller, ayant pour objet de prolonger la ligne Montreuil-Place de la République jusqu'à la place de l'Hôtel-de-Ville.

Une subvention de 10.000 francs a été votée en faveur du Comité national de secours et d'alimentation belge, et 300 francs à l'Union des arts.

M. Delavenne a fait proposer jusqu'au 31 décembre 1916 le tarif actuellement en vigueur des concessions de terrasses et étalages sur la voie publique.

L'assemblée a adopté ensuite les conclusions du rapport de M. Achille sur le compte des recettes et des dépenses de la préfecture de police.

Comme suite à une longue discussion sur le projet de la Foire de Paris, le Conseil a voté une subvention de 10.000 francs au comité en vue d'une exposition d'échantillons à ouvrir après les hostilités.

Puis l'assemblée a fixé les catégories de bénéficiaires de la distribution gratuite de charbon. Ce sont les bureaux de bienfaisance qui seront chargés de cette répartition.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

A Paris, température moyenne 8°9, supérieure de 6°7 à la normale ; maximum, 11° ; minimum, 7° (Parc-Saint-Maur).

Probabilités pour la France : pluies et température douce.

LA CRUE DE LA SEINE

La Seine continue à monter. Le niveau du fleuve s'est élevé de 20 centimètres depuis quatre jours. On compte que d'ici à demain les eaux pourront atteindre les cotes suivantes : pont d'Austerlitz, 3 m. 48 ; pont de la Tournelle, 3 m. 38 ; pont Royal, 4 m. 46 ; Bezons (écluse aval), 4 m. 20.

La manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de Bois

Les œuvres religieuses de César Franck, que ne pouvait contenir le programme de la première audition, seront entendues au salut du jeudi 30 décembre, à 4 h. 1/4, à la basilique Sainte-Clotilde. Allocution par M. l'abbé Vignot. En la circonstance de la fête des Saints Innocents, reportée au jeudi pour les enfants, quête par le groupe de la Préparation militaire de Plaisance et les enfants de la Manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de Bois, pour les orphelins de la guerre de la Cantoria. Des chaises réservées dans une partie de la grande nef peuvent être retenues à la sacristie de Sainte-Clotilde.

BLOC-NOTES

NOUVELLES DES COURS

— A l'occasion de l'anniversaire de naissance de S. M. la reine d'Espagne, le roi a donné, sur sa cassette personnelle, une somme de 25.000 pesetas, qui a été répartie entre diverses associations charitables.

INFORMATIONS

— Le sous-lieutenant Jean Hardy de Perini vient d'être cité à l'ordre du jour :

« Déjà blessé deux fois, a montré une fois de plus, au cours des journées des 30 et 31 octobre, de réelles qualités de commandement ; a maintenu toutes ses positions malgré de violentes attaques et a donné à tous l'exemple du calme et du sang-froid. »

Le sous-lieutenant Hardy de Perini est le petit-fils du général de Perini et le fils du capitaine de Perini qui a repris du service à quarante-neuf ans.

MARIAGES

— On annonce les fiançailles de M. André-Jean Gosset-Grainville, agent de change, avec Mlle Marthe Roblot, fille de M. Richard Roblot, l'agent de change parisien, chevalier de la Légion d'honneur, et de Mme, née Murat.

— Nous apprenons le mariage de Mlle Margherita, des marquis Magliano, fille du général Magliano, autrefois aide de camp de Victor-Emmanuel II, avec le commandeur Annibale Grasselli-Barni.

NECROLOGIE

Nous apprenons la mort :

Du comte Fernand de Ramel, ancien député royaliste du Gard, maire d'Ailas et conseiller général, décédé à Paris, âgé de soixante-huit ans.

De M. Charles Comte, agrégé de l'Université, ancien professeur au lycée Hoche, décédé à Versailles, à l'âge de cinquante-neuf ans.

De M. Desplanques, archiviste paléographe et bibliothécaire des archives de la ville de Lille, décédé à Paris.

De M. Philibert Gobillot, ancien conseiller municipal de Vignal (Nièvre), décédé à Paris, à soixantequinze ans.

De Mme de Bruchard, veuve du colonel de cavalerie, commandeur de la Légion d'honneur, décédée à la Bleyne, âgée de soixante-seize ans.

Du comte de Cranbrook, décédé à Londres, à quarante-cinq ans.

De Mme Grosselin, femme de l'industriel de Sedan, décédée à Paris.

De Mme Triard, mère de la générale Bressonnet.

Morts au champ d'honneur

Le capitaine Pierre Giraud, du ...^e d'infanterie, tombé le 28 septembre, cité à l'ordre de la division et du corps d'armée.

Les lieutenants : André Kauffmann, attaché à l'état-major du corps expéditionnaire d'Orient, chevalier de la Légion d'honneur, trois fois cité à l'ordre de l'armée, tué le 10 décembre ; Maurice Michel, du 122^e territorial d'infanterie, tombé le 9 décembre.

Le sous-lieutenant Jean Bayard, du ...^e rég. d'infanterie, tué le 14 novembre.

L'adjudant René Outhenin-Chalandre, du 12^e bataillon de chasseurs alpins, mort des suites de ses blessures le 13 novembre, fils de M. Gaston Outhenin-Chalandre, président de l'Union des Fabricants de Papier, sénateur, décédé. Il avait épousé Mme Gensollen, fille de M. Gensollen, juge d'instruction à Aix-en-Provence.

L'aspirant Lucien Doussot, du 161^e rég. d'infanterie, tué le 6 octobre, cité à l'ordre de l'armée, proposé pour la médaille militaire.

THÉATRES

LA PRÉSENTATION RUSSE

C'est demain mercredi qu'aura lieu, à l'Opéra, la magnifique matinée russe, organisée par l'Union pour la Belgique, avec le concours de M. Rouché, directeur de l'Opéra, et de M. Serge de Diaghilev, le directeur réputé de la troupe russe.

De nombreuses attractions figurent au superbe programme de cette représentation : c'est l'apparition de Mlle Xenia Maclesova, l'étoile qui a triomphé par sa grâce exquise, par sa virtuosité vraiment unique, chaque fois qu'elle a dansé à Moscou, à Pétrougrad, et récemment à Genève au spectacle pour les prisonniers russes. Nous l'applaudirons, nous l'acclamerons dans la *Princesse enchantée*, dans ce pas qu'elle danse avec l'inimitable Bolm, et où elle réussit les célèbres « fuites » qu'elle seule peut réaliser.

Ce sera encore la révélation du danseur Massine comme maître de ballet ; jamais l'art de la disposition des masses n'aura trouvé un pareil metteur en œuvre.

Ce sera aussi une nouveauté attrayante que le *Soleil de Nuit*, où, sur l'éblouissante musique de Rimsky-Korsakow, nous verrons évoluer les paysans qui fêtent le dieu des fiançailles en leurs rites si pittoresques. Et le décor du jeune peintre Larionow étonnera le public par sa modernité, par ses couleurs chantantes.

Enfin, nous avions depuis longtemps applaudi *l'Oiseau de Feu*, cette féerie musicale étincelante de M. Stravinsky. Cette fois, le jeune maître conduira lui-même son chef-d'œuvre pour donner encore plus d'éclat à la matinée.

Est-il besoin de vanter le danseur Bolm ? Non, il est connu, il est célèbre ; nous pourrons toutefois l'admirer dans une phase nouvelle de son talent, dans la danse classique de la *Princesse enchantée*, puis dans son répertoire, dans ces danses du *Prince Igor*, dans le nègre de *Sheherazade*, où il est vraiment unique.

Il est difficile de rêver plus d'attractions dans une seule matinée.

A l'Opéra. — Le deuxième acte de *Guillaume Tell* est justement célèbre pour les beaux airs de Mathilde, d'Arnold, de Guillaume et pour les chœurs sublimes de la conjuration du Rutli. Aussi l'exécution de cet acte à la dernière matinée du jeudi était-elle attendue avec impatience par tous les admirateurs de ce chef-d'œuvre. Elle a dépassé tous les espoirs. Les chœurs ont montré une précision, une chaleur et un mouvement dont on n'avait guère eu d'exemple jusqu'à ce jour. Grâce à leur interprétation, cette scène, qu'un critique a comparée à un sommet resplendissant, a repris tout son éclat, tout sa pureté, toute sa puissance, non pas écrasante, mais généreuse, entraînante, frémisante d'ardeur et d'espérance.

Bienfaisance et solidarité. — C'est aujourd'hui, à 2 h. 1/2, qu'aura lieu, à la Renaissance, la matinée au profit de l'œuvre « la Chanson aux Blessés ». Entourée des Mimi Pinson, Mme Pierson, de la Comédie-Française, chantera la *Lisette de Béranger*. Mmes Marguerite Carré, Lucienne Bréval, Brunet, Mary Garden, Jeanne Provost, Cassive, Eugénie Buffet ; MM. de Max, Davin, Paul Ardot et Vibert ont promis leur concours. Une scène dramatique, de M. Miguel Zamacois, sera jouée par M. René Rocher et Mme Eugénie Buffet. La pièce de M. Georges Feydeau, *Séance de nuit*, sera interprétée par Mles Cavel, J. d'Anjou, A. Lavigne et M. Marcel Simon, entourés des meilleurs artistes du théâtre de la Renaissance. La *Marseillaise* sera chantée par Mlle Brunet. Une allocution sera prononcée par M. Maurice Domnay, de l'Académie française.

Les concerts Colonne-Lamoureux. — Dimanche prochain, à 3 heures, salle Gaveau, onzième concert Colonne-Lamoureux, avec le concours de Mme Jane Bathori-Engel, qui interprétera *Schéhérazade*, de Maurice Ravel : a) *l'Asie*, b) *la Flûte enchantée*, c) *l'Indifférent* ; la *Menace*, d'Albert Roussel, et variante sur l'air *Au clair*, de Pierre de Bréville. Le programme comprendra en outre : la *Symphonie en ré mineur*, de César Franck ; le *Capriccio espagnol*, de Rimsky-Korsakow.

ACHETER SES FOURRURES

à la Manufacture de Fourrures, 66, boulevard Sébastopol, c'est 50 % d'économie. Occasions en skunks, renards, opossums, etc., vêtements en toutes fourrures. Catalogue franco. Ouvert dimanches et fêtes.



Mlle Xenia Maclesova

kow, et une première audition, *Ouverture héroïque et triomphale*, de Pierre Kunc.

Le concert sera dirigé par M. Gabriel Pierné.

MARDI 28 DECEMBRE

Comédie-Française. — A 7 h. 45, *le Dédale*.

Opéra-Comique. — *Relâche*.

Odéon. — A 8 heures, *Severo Torelli*.

Ambigu. — A 8 heures mardi 28, Jeudi 30, vend. 31, sam. 1er janv., dim. 2, lundi 3 et mardi 4 (matinées sam., dim. et lundi), *Sherlock Holmes*.

Antoine. — A 2 h. 30 et à 8 h. 15 (2 h. 30 Jeudi et dim.), *la Belle Aventure*.

Apollo. — A 8 h. 15, *la Cocarde de Mimi Pinson*.

Athénée. — A 8 h. 30, *l'École des civils*.

Bouffes-Parisiens. — A 8 h. 15, 1^{re} les soirs (jeudi, vend., sam. et dim., matinée), *Kit (Max Dearly)*.

Capucines (tél. 156-40). — A 8 h. 30, *En franchise ! revue* ; *A l'étage au-dessus ; Oh ! pardon !*

Châtelet. — A 7 h. 55 mardi, mercre., sam. et dim. (2 h. Jeudi et dim.), *les Exploits d'une petite Française*.

Cluny. — A 8 h. 30, *les Huns et les autres*.

Folies-Bergère. — A 8 h. 30, *la Revue (dernière)*.

Gaîté-Lyrique. — A 8 h. 30 (mat. jeudi, dim. et fêtes), *Vous n'avez rien à déclarer ?*

Grand-Guignol. — A 8 h. 30, *le Truc à Jeannot, la Nuit de Noël*, etc. (2 h. 45 jeudi, sam., dim., lundi).

Gymnase. — A 8 h. 45, *les Deux Vestales*.

Théâtre Michel.

Porte-Saint-Martin. — A 7 h. 30, d'aujourd'hui au 6 janvier inclus, tous les soirs et matinée j. 11 30, sam. 1^{re} janv., dim., lundi et jeudi 6, *Cyrano de Bergerac*.

Théâtre Réjane. — A 8 h. 30 mercre. (jeudi, mat.), Jeudi, vend., sam., dim. (dim. mat.), *Madame Sans-Gêne*.

Palais-Royal. — A 8 h. 30 (2 h. 30 dim.), *Il faut l'avoir*.

A 3 h. mardi, Jeudi, *Ceux de chez nous* (Sacha Guitry, Charlotte Lysée).

Renaissance. — A 8 h. 30, *la Puce à l'oreille*.

Théâtre Sarah-Bernhardt. — A 8 h., *l'Aiglon*.

Trianon-Lyrique. — A 8 h. 15, *Fils d'Alsace*.

Variétés. — A 8 h. 15, *Mademoiselle Josette, ma femme*.

Vaudeville. — Mat. à 2 h. 30, soir, à 8 h. 30, *Cabiria*, l'œuvre de Gabriele d'Annunzio, musique de Ibrando di Parma.

MUSIC-HALLS, ATTRACTONS, CINEMAS

Olympia (Centr. 44-68). — A 2 h. 30 et 8 h. 30, 20 vedettes et attractions. Pierrot's Christmas (Thalès Germ. Webb).

Gaumont-Palace. — A 8 h. 20, *Atmer, pleurer, mourir, Noël breton*. Loc. 4, r. Forest, de 11 à 17 h. Tél. Marc. 16-73.

Cinéma des Nouveautés Aubert-Palace (24, Bd des Italiens). — De 2 à 11 h., spectacle permanent.

Omnia-Paté. — *Le Noël du vagabond* (Signoret); *Zizi* (comédie avec Rozenberg); *le Poulu de Victoire* (Polin). Actualités militaires.

Tivoli-Cinéma. — De 2 h. 30 à 8 h. 30, *les Mystères de New-York*.

Folies-Dramatiques-Cinéma. — Tous les jours, matinée et soirée. Trois heures de spectacle incomparable. Gd orchestre.

JEUX DU POILU

Jeu de Dame de poche, pliant, léger, solide 1^f collé sur toile avec jetons. En vente Gr. Magasins, Bazaars. Prix GROS : Diet, fabr., 5, imp. du Bureau, Paris. Ech. ^{fr} contre 1.25

LES REPAS sur le FRONT



Maison Centenaire
Fondée par APPERT
en 1812

Chevallier-Appert
fournisseur de l'Intendance, qui a donné son nom au procédé de fabrication des conserves pour l'Armée, recommande ses plats de viande et de légumes cuisinés, ainsi que ses Potages, Desserts et Fromages.

GROS : 30, Rue de la Mare, Paris, xx^e. Catal. franco.



1^{re} Qualité : Marque Or. 2^{me} Qualité : Marque rouge. En vente dans les Grands Magasins et bons es Maisons de Chaussures, Nouveautés, Sports.

GROS : La Touriste, Paris.

RADION Le Merveilleux ECONOMEUR DE CHARBON

Boîte pour traiter 500 k^{os}... 1 fr. 25

Boîte pour traiter 1.000 k^{os}... 2 fr.

Franco toute la France contre envoi bon de poste

Agents demandés dans tous les départements

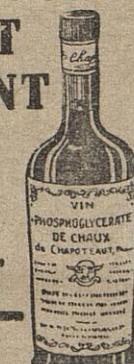
RADION, 42, rue de Cléry, Paris

VIN de PHOSPHOGLYCERATE de CHAUX de CHAPOTEAUT.

FORTIFIANT STIMULANT

Recommandé Spécialement
aux CONVALESCENTS, ANÉMIÉS, NEURASTHÉNIQUES, Etc., Etc.

Dans Toutes les Pharmacies
VENTE EN GROS
8 RUE VIVIENNE, PARIS.



95 à 103, Boul. Sébastopol.
45 et 47, Boul. Malesherbes.

FELIX POTIN

BONBONS · MARRONS GLACÉS · DESSERTS

VINS FINS * VINS DE CHAMPAGNE * LIQUEURS

Boîtes, Coffrets et Vannerie, Volailles, Gibiers, Pièces Truffées, Fruits.

DEMANDEZ LE CATALOGUE

"EXCELSIOR" RÉTRIBUE

les photographies intéressantes qui lui sont envoyées par ses correspondants et lecteurs sur

La vie sociale

Les événements locaux

La vie artistique

La vie économique

Les procès importants

Les sports

Les accidents graves

Tous faits pittoresques

La Bourse de Paris

DU 27 DECEMBRE 1915

La séance d'aujourd'hui a été un peu plus active que précédemment dans l'ensemble des compartiments. De notables progrès ont même été enregistrés sur certaines valeurs, telles que la Banque de France, l'Extérieure et le Rio.

Notre 3/0/0 perpétuel est bien tenu à 63,75 au comptant et à terme.

Parmi les fonds étrangers, l'Extérieure s'avance à 87,40 ; le Brésil 1909 s'échange à 297, le Japon 1910 vaut 73,20.

Dans le groupe des établissements de crédit, la Banque de France s'améliore à 4,380 ; Crédit Lyonnais 920.

Pas d'affaires en actions de nos grands Chemins. Obligations bien tenues.

Le Rio a valu 1.523 et 1.525 avec un courant d'affaires assez suivi.

En banque, les cupriferes américaines sont recherchées. Industrielles russes calmes.

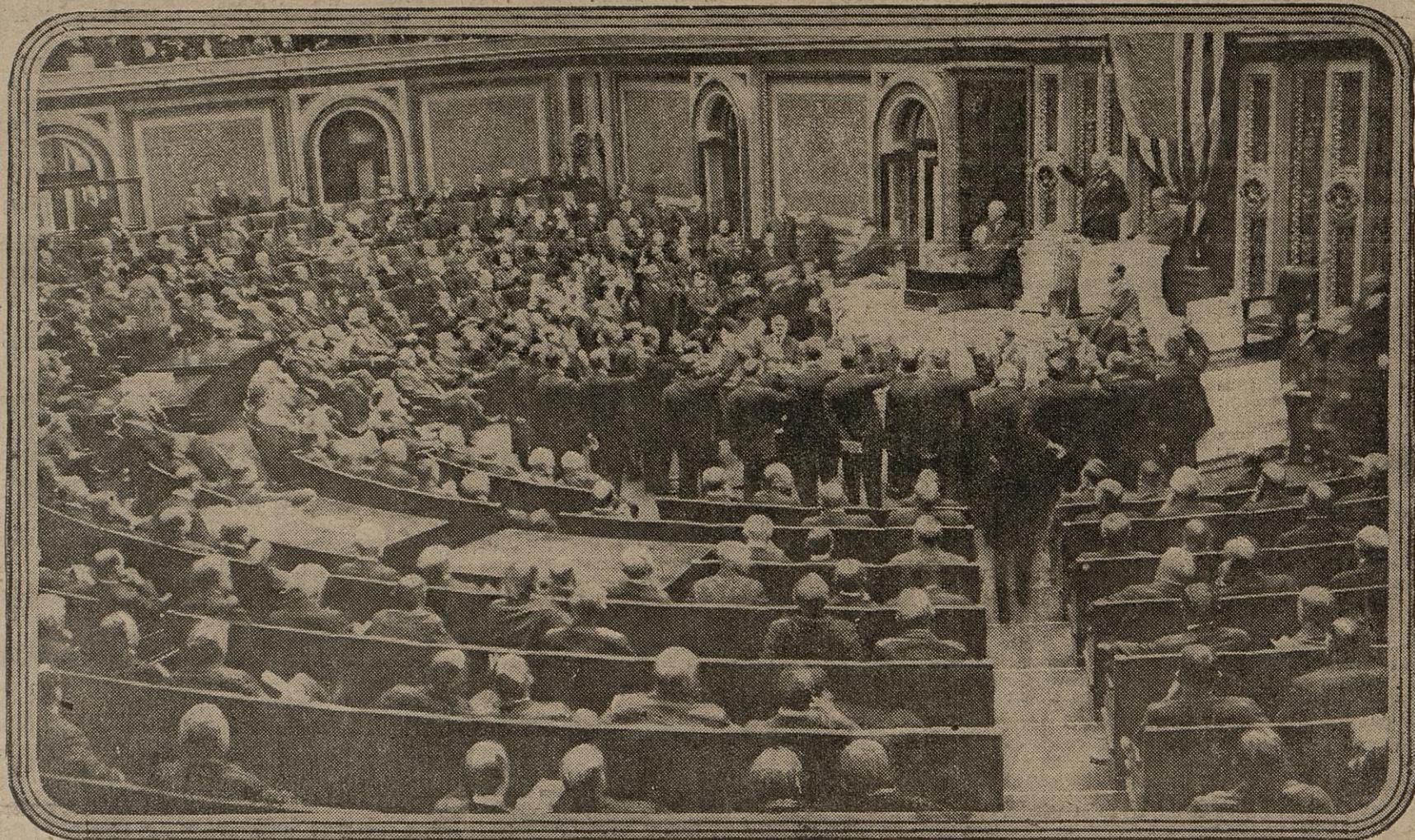
COURS DES CHANCES

Londres, 27,68 ; Suisse, 111 1/2 ; Amsterdam, 254 1/2 ; Pérougrad, 185 ; New-York, 585 ; Italie, 88 ; Barcelone, 552

Le gérant : VICTOR LAUVERGNAT.

Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. — Volumard.

OUVERTURE DU 64^e CONGRÈS DE WASHINGTON



Le 64^e Congrès a été ouvert il y a quelques jours à Washington. Il y avait exactement soixante-huit ans que Lincoln, président des Etats-Unis, avait présidé la première assemblée de ce genre. C'est ce qu'a rappelé l'orateur Clark en s'adressant aux nouveaux membres du Congrès. Parmi ceux-ci figurent le représentant Schall, de Minnesota, atteint de cécité depuis plusieurs années, et Meyer London, le seul socialiste de l'assemblée. Puis tous les membres du Congrès ont prêté serment.

LES BERLINOISES FONT DU TERRASSEMENT



A Berlin, et de plus en plus, des travaux qui autrefois étaient réservés aux hommes sont effectués par une population féminine, trop heureuse de s'y employer pour avoir quelques ressources. C'est ainsi que des femmes font du terrassement dans des galeries commencées, en un faubourg de la ville, avant la guerre, pour la réalisation d'un réseau annexe du Métropolitain.